

## PAS DE VACANCES POUR LA HAINE RACISTE

■ **PENDANT QUE VOUS ETIEZ EN VACANCES**, la presse rassistes poursuivait sa campagne d'été. D'un volumineux dossier de journaux et de coupures, rassemblé au mois d'août, **Nicole de BOISANGER-DUTREIL** fait ressortir les grands thèmes — que l'actualité ne renouvelle guère — de ces excitations à la haine fondées sur le mensonge, la peur, l'appel aux bas instincts.

(Page 4)

■ **S'APPUYANT SUR LES ARTICLES DE « MINUTE » ET SUR L'EXEMPLE DE SAINT-CLAUDE**, des groupes racistes ont tenté, à Paris et à Lyon, de faire interdire les piscines aux Algériens. Grâce aux fermes protestations du M.R.A.P. et de nombreux démocrates, l'extension de cette mesure scandaleuse a pu être empêchée, et les autorités de Saint-Claude, sans la rapporter officiellement, ont pratiquement renoncé à l'appliquer.

Pourtant, le Parquet de la Seine a décidé de classer « sans suite », la plainte déposée par le M.R.A.P. contre « Minute ».

Et des discriminations raciales continuent d'être signalées dans tels cafés parisiens où l'on refuse de servir Algériens et Noirs.

(Page 5.)

■ **PARCE QU'IL « N'AIMAIT PAS LES ALGERIENS »**, Aristide Dujardin, l'assassin de Roubaix, a tué à bout portant deux de ses compagnons de travail. Folie ? Certes, mais folie raciste. Il y a souvent, dans la folie, sur des bases faussées, une sorte de logique infernale... Dujardin a poussé jusqu'au bout les conséquences de sa haine, nourrie par la guerre d'Algérie.

(Page 4).

■ **BATAILLE RANGEE A SAINT-LAURENT-DU-VAR** : des paysans ont fait des barrages sur la route, des coups de feu ont été tirés. A l'origine, un incident causé par une enfant. Mais cette fillette est gitane. La signification de ce drame, les leçons à en tirer, font l'objet de l'article de **M. Louis PEYSSARD** que nous publions en page 3.

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX



(Photo M. Clair.)

## Le vivant message d'ANNE FRANK

■ **Parmi les six millions de juifs exterminés par les nazis**, il y avait près de deux millions d'enfants. Parmi ces enfants, Anne Frank, symbole de l'innocence persécutée, apporte, pour tous, un immortel message. En ce vingtième anniversaire de la Libération de la France, l'Hôtel des Monnaies vient d'éditer une médaille à la mémoire de la petite martyre d'Amsterdam (photo ci-dessus). Notre collaborateur **Bernard SANNIER-SALABERT** a rendu visite à l'auteur de cette belle œuvre : le maître-graveur **Georges SIMON** (page 9).

■ **VINGT ANS APRES**, où en sommes-nous? L'Amiral **MUSELIER**, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres, Compagnon de la Libération, nous fait part de ses réflexions, quelque peu amères, dans son article : « Souvenirs et inquiétudes » (page centrale).

■ **LES CRIMINELS NAZIS**, dont les peuples exigeaient le châtiment au lendemain de la guerre, restent, il faut bien le constater, pour la plupart impunis. Certains ont repris du service en Allemagne; d'autres voyagent, tels l'ancien S.S. **Zech-Nenntwich**, dont **Marguerite KAGAN** raconte le périple Brunswick-Le Caire-Johannesburg-Hanovre (page centrale); d'autres innombrables, se cachent, ayant échappé à la dénazification que le procès de Nuremberg avait inaugurée. Ils perdraient toute inquiétude et pourraient agir sans aucun obstacle si le gouvernement de Bonn réalisait son projet de prescription en mai prochain. Dans son article : « Pas de prescription pour les crimes nazis! » **Jean BOULIER**, ancien professeur de la Faculté Libre de Droit, souligne la gravité de ce projet, contraire à la fois aux intérêts des peuples et à la loi internationale (page centrale).

## Les devoirs d'octobre

■ **SOUS CE TITRE, PIERRE PARAF**, président du M.R.A.P., fait le point des problèmes posés aujourd'hui par le racisme, des préoccupations et des tâches qui nous attendent en cette rentrée (page centrale).

■ **AUX ETATS-UNIS**, en dépit des luttes et des efforts des Noirs, soutenus par un nombre croissant d'antiracistes, la rentrée scolaire demeure marquée par la ségrégation. Le boycott est organisé contre certaines écoles où les enfants noirs ont été admis, et, seuls, quelques enfants blancs s'y rendent (photo ci-contre prise à l'école publique de Prince Edward County, en Virginie).

Le racisme est au centre de la bataille électorale américaine, comme le montre **Claude FAUX** dans son article : Goldwater : un Tarzan poujadiste (page 8).

■ **POUR TOUS LES EDUCATEURS**, la rentrée pose à nouveau la question : comment enseigner la fraternité humaine. Un professeur de philosophie, **Mme Henriette HERGOT**, nous fait part de son expérience (page 9).



**18-VII.** — A la suite du meurtre d'un jeune noir par un policier, les Noirs de Harlem, à New-York, manifestent contre le racisme. La police tire : un manifestant est tué, plus de cent sont blessés ; nombreuses arrestations.

**21-VII.** — Première réunion à New York de la Commission d'experts créée par le Conseil de Sécurité pour examiner l'application de sanctions à l'Afrique du Sud. LA DELEGATION FRANÇAISE REFUSE D'Y PARTICIPER.

**21-VII.** — Réunis à New-York, les dirigeants des six principales organisations noires des Etats-Unis décident de limiter les manifestations antiracistes jusqu'aux élections présidentielles et de concentrer leurs efforts contre le sénateur Goldwater.

**23-VII.** — Deux Algériens tués à bout portant par un raciste forcené, à Roubaix, sur le lieu de leur travail.

**25-VII.** — Violents incidents à Rochester (Etat de New-York) où des manifestants noirs se sont heurtés toute la nuit aux forces de police : un mort, 80 blessés, 400 arrestations.

**28-VII.** — Plusieurs antiracistes arrêtés à Johannesburg.

## AOÛT

**2-VIII.** — Deux morts au cours de rixes entre militaires américains noirs et blancs stationnés en Allemagne.

• Incidents très violents dans le New-Jersey, où des centaines de Noirs s'opposent à la police.

**4-VIII.** — Les corps des trois militants antiracistes (deux blancs et un noir) disparus le 21 juin, sont retrouvés dans un marécage près de Philadelphie.

**5-VIII.** — Incidents dans le golfe du Tonkin entre la flotte américaine et les forces du Nord-Viet-Nam.

• A Nicosie, vive fusillade entre Chypriotes grecs et turcs : 1 mort, 3 blessés.

**14-VIII.** — Le président de l'Union Nationale des étudiants sud-africains, M. Jonty Driver, est arrêté par la police du Cap.

**16-VIII.** — A la suite d'un incident mineur, de violentes bagarres éclatent à Chicago entre Blancs et Noirs ; la police établit des barrages ; bilan : 60 blessés dont 2 par balles.

**17-VIII.** — Accusés d'attentats, neuf membres de l'« African National Congress » (A.N.C.) comparaissent devant le tribunal de Prétoria.

**24-VIII.** — A Atlantic City où se déroule le Congrès du Parti Démocrate des Etats-Unis, des nazis portant la chemise brune et la croix gammée sont arrêtés par la police.

**26-VIII.** — Heurts violents entre bouddhistes et catholiques au Sud-Viet-Nam.

**27-VIII.** — La « Convention » démocrate ratifie LES CANDIDATURES DE LYNDON JOHNSON A LA PRESIDENCE DES U.S.A., et du sénateur Herbert Humphrey à la vice-présidence.

**28-VIII.** — Un banal incident de rue se transforme en émeute raciale à Philadelphie (Pennsylvanie) : 197 arrestations, 341 blessés, noirs en majorité.

• Le professeur Dennis Higgs, un blanc d'Afrique du Sud, adversaire de l'apartheid, est kidnappé en Rhodésie du Nord, où il bénéficiait de l'asile politique.

**30-VIII.** — Des racistes blancs armés de fusils paradent dans les rues de Westminster (Caroline du Sud) : les noirs ripostent ; le couvre-feu est décrété.

## SEPTEMBRE

**1-IX.** — A New-York, Thomas Gilligan, l'officier de police à l'origine des émeutes de Harlem (il avait tué un jeune noir) est déclaré innocent de toute intention criminelle.

**2-IX.** — En Afrique du Sud, le professeur Dennis Higgs est remis en liberté, à la suite des protestations qu'avait soulevées son enlèvement.

**6-IX.** — A Athènes (Grèce), DEUX MEMBRES DU KUKLUX-KLAN, accusés du meurtre d'un haut fonctionnaire noir, M. A. Lemuel Penn, SONT ACQUITTES par un jury exclusivement composé de Blancs.

**10-IX.** — Le corps d'Henry Orsby, jeune Noir, âgé de 14 ans, militant antiraciste, est découvert dans une rivière du Mississippi.

**11-IX.** — La tension au Moyen-Orient : réunis au « sommet » à Alexandrie, les chefs d'Etats arabes décident dans la résolution finale, la création d'une armée palestinienne.

**13-IX.** — Ouverture de la 3<sup>e</sup> SESSION DU CONCILE « VATICAN II ».

**14-IX.** — A New-York, les racistes boycottent les écoles pour protester contre la mise en application du programme municipal d'intégration scolaire.

**15-IX.** — Georg Hempen, agent de la Gestapo, criminel de guerre condamné à mort par un tribunal français, est acquitté à Oldenburg en Allemagne Occidentale.

## CONCILE

### ● Le schéma sur les juifs

**A**JOURNE lors de la seconde session, le débat consacré au « schéma » sur les juifs va reprendre et sans doute s'achever au cours de la troisième session du Concile Œcuménique, ouverte le 15 septembre.

Le texte préparé par le Cardinal Béa, qui avait fait l'objet de critiques a été, semble-t-il, remanié sensiblement. Mais il est difficile de juger des retouches apportées, plusieurs versions diverses, parfois contradictoires, ayant été publiées dans la presse.

Ce qui est certain, c'est que des pressions se sont exercées sur le Concile, en vue d'atténuer la portée de cette solennelle prise de position. Dans les milieux juifs, s'exprime, avec une certaine amertume, la crainte que le « schéma » ne manque de netteté dans sa condamnation des préjugés et des accusations (notamment l'accusation de « déicide ») qui, dans le passé, ont contribué à dresser les chrétiens contre les juifs ; on redoute également que l'esprit de prosélytisme s'affirme d'une façon inopportune dans un tel document, ce qui risquerait d'en modifier la signification profonde.

Il faut toutefois considérer que le nouveau projet soumis au Concile, quelle que soit sa teneur actuelle, peut encore recevoir des amendements au cours du débat, jusqu'à son adoption définitive et sa publication, probablement vers la mi-octobre.

### ● Une note du M.R.A.P.

**L**ORS de l'ouverture du Concile, en octobre 1962, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix avait fait parvenir, sur ces questions, un message et une note aux organismes compétents.

Après avoir analysé les superstitions, et les haines « longtemps alimentées par des oppositions ou des conflits d'origine religieuse qui, fréquemment, ont suscité des campagnes calomnieuses, des mesures vexatoires, des violences envers les juifs », la note évoquait les premiers remèdes apportés par l'Eglise : décrets et proclamation de Papes et des hautes autorités ecclésiastiques, révision de nombreux catéchismes, suppression dans la prière du Vendredi Saint des termes blessants pour les juifs, action des chrétiens contre l'antisémitisme et ses conséquences.

Puis, soumettant diverses suggestions, le M.R.A.P. soulignait qu'elles pourraient constituer « un heureux complément aux dispositions déjà mises en œuvre. »

En premier lieu, indiquait la note, « il ne fait pas de doute qu'une nouvelle condamnation de toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, dénoncées solennellement par la plus haute instance de l'Eglise, comme criminelles devant Dieu, l'Homme et la Société, serait assurée, dans les circonstances présentes, d'un immense retentissement dans les consciences. »

« Afin d'attirer l'attention des croyants sur certaines interprétations erronées de la doctrine chrétienne, il serait opportun, poursuivait le document du M.R.A.P., de rappeler explicitement ce qui, dans celle-ci, rapproche chrétiens et juifs et vient illustrer la continuité des enseignements des Prophètes et de ceux du Nouveau Testament. Un commentaire circonstancié des Evangiles, rendu public dans les formes appropriées, soulignerait l'origine commune des deux religions, et le fait que Jésus, né de mère juive, vécut parmi les juifs et que, plus profondément, comme l'indiqua Sa Sainteté Pie XI, les chrétiens sont « spirituellement des sémites ». »

La Note abordait ensuite en ces termes, le pénible problème du « déicide » :

### A la mémoire de ZOLA

Le dimanche 4 octobre, à 15 heures, aura lieu le traditionnel Pèlerinage Littéraire de Médan, organisé par la Société Littéraire des Amis d'Emile Zola.

Une exposition de documents relatifs à la vie et l'œuvre d'Emile Zola sera présentée dans l'ancienne demeure de l'écrivain pendant la durée du Pèlerinage.

Des exposés seront faits par MM. Jean Vidal, André Wurmser et André Dubuc.

## Victime de SON racisme

**J'**AI reçu une lettre (anonyme, bien sûr, mais j'aimerais tellement avoir l'adresse de son auteur — s'il se reconnaît, qu'il m'écrive à nouveau). Une lettre chargée de haine, mais pitoyable à souhait. Belle écriture. Pas de fautes d'orthographe. Probablement due à ce qu'on appelle un « vieux colonial ». L'auteur a certainement bien connu l'Afrique, et pendant de longues années. Il n'y a rien compris. Pour lui, le colonialisme ce sont les routes, les hôpitaux, la « civilisation » apportée à d'ingrats « sauvages » paresseux. Aujourd'hui, le ton de sa lettre le prouve, il est lui-même dans la misère, avec une affreuse retraite pour tout bagage, et la nostalgie du temps où, blanc et riche, il vivait haï de ceux qu'il commandait : noirs et pauvres. Et il mâchonne sa rancœur.

Sa situation, il croit qu'il la doit justement à ces « nègres et arabes » qui « nous » coûteraient des milliards, ces « fainéants » primitifs, et tout, et tout. Je passe sur les termes employés et le langage méli-mélo dramatique que mon correspondant emploie. Ce que je retiens, c'est qu'il se défend avec force d'être raciste. Il en est au temps, seulement, de « la France aux Français ». Il voudrait une bonne retraite, des hôpitaux convenables, des logements, des salaires décentes, tout ce qui manque à des millions de Français. Mais « les nègres et les arabes » lui ont tout pris ! Il n'est donc pas raciste, mais...

J'ai lu cette lettre avec amertume. Car ils sont trop nombreux, ces pauvres racistes victimes de leur propre tare et qu'aucun sérum ne saurait guérir. Ils sont farcis de lieux communs, d'idées toutes faites. Ils n'en démontrent point. Le nez dans la crotte, ils affirment que c'est une rose qu'ils sentent. Le colonialisme fut la honte de l'humanité. Il s'efface peu à peu des faits, mais il reste dans les esprits.

Mais ne faut-il pas dire qu'une certaine presse entretient aujourd'hui ce poison, en portant tout notre passif au compte de l'aide aux pays « sous-développés » ? Ça permet d'ignorer le « reste ». Mais ce reste — ici — ne me regarde pas. Ouvrez donc les yeux, pauvres gens !

Oncle TOM.

« Pour dissiper de dangereuses équivoques et effacer à jamais l'accusation odieuse de « déicide » cause de tant d'exactions, il y aurait lieu de faire ressortir avec insistance, dans un tel commentaire, que Jésus n'a pas été crucifié par les juifs mais que seule une minorité de juifs d'alors (c'est-à-dire les habitants de la Judée) fut hostile à sa prédication ; qu'il fut condamné, dans un contexte historique précis, par le procureur romain Pilate, au supplice romain de la croix, et qu'il vint sur terre, selon la doctrine catholique, pour racheter les péchés du genre humain tout entier. »

« Il conviendrait enfin de mettre l'accent sur le fait que tous les juifs de tous les temps ne sauraient, en tout état de cause, être tenus responsables et coupables d'un crime commis par des hommes déterminés, à une époque déterminée. »

« Ces affirmations clairement exprimées, elles pourraient servir systématiquement de thème à la prédication et à l'enseignement de ceux qui ont pour charge de guider les fidèles et d'initier les jeunes générations aux fondements de la religion chrétienne. Tous les chrétiens seraient ainsi mis en garde, en permanence, contre les tentations du mépris et de l'hostilité. »

Enfin, le M.R.A.P. suggérait que soit réalisé, à la lumière de ces données « un examen minutieux des livres de catéchisme, des manuels religieux, des livres d'enseignement » et qu'une attention toute particulière soit apportée aux « Passions » représentées sous la forme théâtrale, ainsi qu'à certaines coutumes qui sont les survivances d'un passé révolu... »

« Nous sommes convaincus, concluait le document, que, par de telles mesures, ou par d'autres inspirées du même esprit, le XXI<sup>e</sup> Concile Œcuménique contribuerait d'une façon décisive à créer de nouveaux rapports non seulement entre les chrétiens et les juifs, mais aussi entre tous les hommes sans distinction. »

## DICTIONNAIRE

### ● L'exemple va changer

« **D**EICIDE. Qui est meurtrier de Dieu, en la personne du Christ : les Juifs déicides. »

Nous avons protesté, il y a plusieurs années déjà contre cet exemple donné par le « petit Larousse » pour expliquer un mot dont l'emploi a fait couler tant de sang. En 1961, « Droit et Liberté » publiait à ce sujet un article de Jacques Madaule.

Aucune modification n'étant intervenue, le M.R.A.P., alerté à nouveau par une correspondante, intervenait encore, en mars dernier, auprès de la célèbre maison d'édition.

Cette démarche a été utile. Par lettre du 31 juillet, le rédacteur en chef des dictionnaires fait connaître à notre Mouvement les dispositions qui viennent d'être prises.

« Nous regrettons vivement, écrit-il, que l'exemple utilisé, pour illustrer le mot déicide ait pu échapper à la plume de l'un de nos collaborateurs, et je puis vous assurer que nous faisons le nécessaire pour le remplacer dans la prochaine édition par : « la lance déicide ». »

Une décision dont se réjouiront tous les antiracistes.

## MOYEN-ORIENT

### ● La paix difficile

**E**N décidant la création d'une armée de libération de la Palestine, le « Sommet arabe » réuni au début de septembre à Alexandrie, a confirmé que le Moyen-Orient demeure l'un de ces « points chauds » du monde où la détente internationale tarde à faire sentir ses effets.

Pour les antiracistes sincères, qui recherchent sans parti-pris la fin de toutes les tensions entre communautés humaines, il est navrant de voir persister des oppositions apparemment irréductibles dans cette région, berceau de trois grandes religions, où les hommes et les peuples liés par les origines lointaines, l'histoire, les affinités culturelles et ethniques, les intérêts présents, sembleraient devoir se comprendre et s'entendre.

Le contentieux israélo-arabe est certes lourd. Sans prétendre en analyser toutes les données complexes, il faut remonter, pour expliquer la situation actuelle à la période de l'occupation britannique. L'impérialisme anglais, là comme ailleurs, a toujours été expert à « diviser pour régner », appuyant tantôt les juifs tantôt les Arabes, attisant les haines entre les opprimés pour les détourner d'une lutte libératrice efficace contre la puissance qui les dominait.

Aujourd'hui encore il ne fait pas de doute que les intérêts économiques et stratégiques des puissances occidentales (les Etats-Unis s'étant joints d'une façon prépondérante à la Grande-Bretagne) pèsent d'un poids énorme sur ces terres à pétrole. Un journal algérien souli-

(Suite page 3.)

## DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)  
Tél. : GUT. 09-57

### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequereux, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

gnait récemment que « les intérêts américains en pays arabes sont supérieurs à ceux investis en Israël. » (« Révolution Africaine », 13 juin 1964.)

La création en Palestine — souhaitée par l'O.N.U. en 1947 — d'un Etat binational judéo-arabe ne s'étant pas effectuée ; Israël étant devenu un fait historique ; il est évident que toute tentative de modifier les frontières et la configuration nationale dans cette région (comme partout ailleurs dans le monde), entraînerait la guerre. Ne serait-il pas plus logique et conforme à l'esprit de notre temps de s'orienter vers une solution politique des problèmes très réels qui se posent : réfugiés arabes, eaux du Jourdain, condition des Arabes en Israël, etc... ?

Si tel n'est pas aujourd'hui le désir des gouvernements intéressés, ou s'ils n'en ont pas les moyens, notre sympathie va à tous les hommes, sans distinction, qui s'efforcent d'agir dans le sens de la paix.

On regrettera, à ce sujet, que le Mouvement de la paix d'Israël n'ait pas été invité à la conférence qui réunissait en juillet dernier, à Alger les mouvements de la paix de tous les pays du bassin méditerranéen, pour discuter de la dénucléarisation de la Méditerranée. L'appel final de cette conférence, préconise pourtant « l'action commune de tous les peuples méditerranéens contre le danger atomique et pour la vie », et souligne, à juste titre, que « la dénucléarisation n'est pas l'affaire d'un seul gouvernement ou d'un seul peuple, elle est celle de tous les peuples, de l'humanité entière ».

Dans une telle lutte, aucun effort, aucune bonne volonté ne saurait être ignorée. D'autant plus que seule la paix peut permettre de dépasser les multiples contradictions qui déchirent le Moyen-Orient, tout en satisfaisant la dignité et les aspirations de tous les peuples.

## ANTILLES :

### ● Un paradoxe

A la suite des incidents qui ont eu lieu à Fort-de-France, en juin 1963, MM. Timothée, directeur du journal « Justice » et Armand Nicolas, secrétaire général du Parti Communiste Martiniquais, étaient poursuivis par le tribunal de Fort-de-France sous l'inculpation de « publication de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public », et d'« excitation à la haine contre une partie de la population », aux termes du « décret-loi Marchandau », qui punit la diffamation et l'injure racistes.

MM. Timothée et Armand Nicolas ont été condamnés respectivement à cinq mille et six mille francs d'amende. On s'en souvient, la presse s'en étant emparée, les événements qui ont motivé cette lourde condamnation avaient pris à l'origine, une forme apparemment anodine. De jeunes métropolitains du lycée Schœlcher, à Fort-de-France, avaient lancé la mode de certains tricots tout en prétendant en interdire le port aux élèves martiniquais.

Des groupes de Métropolitains attaquent et molestèrent ceux des Martiniquais qui arboraient ces tricots, déclenchant des heurts regrettables qui, dans le climat régnant là-bas, se transformèrent rapidement en violences.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les seuls à être poursuivis furent de jeunes Martiniquais — dont plusieurs

ont été frappés de peines de prison ferme — ainsi que M. Timothée, directeur du journal « Justice », où, à deux reprises, cette situation avait été dénoncée, et M. Armand Nicolas — le Parti Communiste Martiniquais ayant diffusé un tract dans le même esprit.

Le décret-loi Marchandau, qui a servi à condamner ces deux derniers, est le seul texte de la législation française qui puisse être utilisé pour frapper les racistes. C'est une dérision que ce texte (que l'on refuse si souvent d'appliquer, dans des cas flagrants d'injures ou de diffamations racistes ou antisémites), soit invoqué aujourd'hui contre des personnes qui en ont précisément demandé l'application.

Dans un communiqué, le M.R.A.P. souhaitait « que, dans le cadre de la loi, les véritables responsables des incidents de juin 1963 soient amenés à répondre de leurs actes » et soulignait « l'imperieuse nécessité de mesures susceptibles de mettre fin à toutes les menées qui peuvent encourager le racisme aux Antilles. »

## AFRIQUE DU SUD

### ● Pas de racisme aux J. O.

MIS en demeure par le Comité Olympique International (C.I.O.), de déclarer officiellement que « l'apartheid était inapplicable dans le domaine des sports », la Commission Olympique Sud-Africaine a fait parvenir au chancelier du C.I.O., M. Otto Mayer, une fin de non-recevoir.

L'Afrique du Sud, qui avait difficilement accepté d'introduire des noirs dans la composition de son équipe olympique (7 noirs pour 77 blancs !) ne sera donc pas représentée aux jeux de la XVIII<sup>e</sup> Olympiade à Tokyo.

DIMANCHE SOIR  
22 NOVEMBRE

## GRAND GALA ANTIRACISTE

SALLE PLEYEL

Location au M.R.A.P.  
30, rue des Jeûneurs  
Paris-2<sup>e</sup> - GUT 09-57

# Coups de fusil vengeurs sur des enfants gitans

M. Louis PEYSSARD, inspecteur général de la Santé Publique et de la Population, président du Comité National d'Information et d'Action sociales pour les « gens du voyage » et les personnes d'origine nomade (C.N.I.N.), a bien voulu écrire pour « Droit et Liberté » cet article sur les incidents qui se sont produits en juillet à Saint-Laurent-du-Var. Nous l'en remercions très vivement.

Il n'est pas rare que nous ayons à réagir contre des brimades subies par des Gitans, inconsiderement accusés, quand cela n'est pas physiquement attaqué. En cette mi-juillet, nous avons appris avec stupeur que les agissements de Gitans : maraude de quelques fruits par des enfants affamés, ont « fait parler la poudre » à Saint-Laurent-du-Var, dans le département des Alpes Maritimes.

Cette aberrante sanction est l'aboutissement de toute une histoire, toujours un peu la même il est vrai : des Gitans, à qui le nécessaire vital n'est pas accessi-

les protestations du groupe ethnique acculé à une vie de parias et, violence pour violence, les Gitans attaquent les cultivateurs barricadés chez eux, les cultivateurs organisent des barrages de routes... Le cycle infernal des réactions antiracistes s'inscrit-il chez nous sous le nom GITANS ?

Ceux qui subissaient en silence lèvent la tête. Il est grand temps, il est encore temps d'œuvrer pour la justice !

Un climat d'apaisement s'est instauré au lieu de cet incident. Le coupable a été légalement jugé et condamné. Mais il est dommage, ainsi que l'a fait justement remarquer la presse locale, que des actes de violence de part et d'autre en aient été le prix.

Le Paradis de 1938 n'avait pas fait leur coin de sérénité aux nomades, et c'eût été possible, alors : le problème n'était pas posé. Les incendies nationalistes qui s'allument partout dans le monde, et dont la France ressent cruellement les effets donnent une autre dimension aux rapports ethniques, et, pour nous, aux problèmes gitans. Que les justes causes soient présentes et défendues avec justice, et vite !

par

Louis PEYSSARD

ble, sont obligés d'y pourvoir par des moyens de fortune. Ils devaient, dans ce cas, traverser des propriétés cultivées pour se procurer l'eau qu'ils n'ont pas au camp.

Les blessures d'une victime de 11 ans que l'on transporte à l'hôpital déclenchent

# Une école en feu à Dublin

RECEMMENT, la municipalité de Dublin décidait d'expulser, sous prétexte de « sauvegarder l'ordre public », plusieurs milliers de Gitans stationnés dans un quartier périphérique de cette ville (Ballyfermot).

Les Gitans refusèrent de partir. Une partie d'entre eux cependant ne résistèrent pas à la pression de la police qui avait employé la force, incendiant une école construite sur l'initiative de l'écrivain irlandais Lynda Doyle par des professeurs et des étudiants de Dublin pour éduquer les enfants gitans auxquels l'accès des écoles primaires est souvent refusé. Les Gitans qui avaient cédé furent obligés de s'installer en dehors de la ville, loin de tout point d'eau.

En collaboration avec la Communauté Mondiale Gitane, « l'Itinerant Action International » alerta l'opinion publique, exigeant que les Gitans ne soient plus l'objet de telles brimades.

Seule réponse du gouvernement irlandais : l'arrestation de M. Grattan Puxon, président de cette organisation, qui fut relâché deux jours plus tard.

Des meetings et marches de protestation contre cette arrestation arbitraire avaient eu lieu à Belfast, ainsi qu'à Ottawa et à Londres avec la participation du député britannique Norman Dodds qui, depuis des années, lutte en faveur de l'amélioration du sort des Gitans en Grande-Bretagne, et celle de M. Martin Ennal, secrétaire général du « National Council for Civil Liberties ».

Sur le plan international, une pétition a été lancée demandant aux autorités irlandaises d'abandonner leur plan d'expulsion totale des Gitans du camp actuel.

Le M.R.A.P. en signant cette pétition, a tenu à manifester sa solidarité aux Gitans d'Irlande qui luttent pour de meilleures conditions de vie.

M. Grattan Puxon, président de l'« Itinerant Action International », a adressé au M.R.A.P. une lettre de remerciements, où il écrit notamment :

« Il est certain que l'action rapide de nos amis à l'étranger a empêché que la Municipalité de Dublin ne procède à une autre expulsion. »

« Quiconque a vécu dans des conditions « civilisées », dans une maison avec eau et électricité, ne peut qu'être étonné de la satisfaction exprimée par les familles de Ballyfermot. Elles considèrent presque comme un luxe le fait de pouvoir rester au même endroit, dans un champ boueux, sans eau, ni installations sanitaires. »

« Nous espérons pouvoir nous maintenir sur ce terrain durant l'hiver, car une expulsion entraînerait des protestations internationales contre le gouvernement. Maintenant, nous demandons qu'on nous redonne l'eau, coupée sur l'ordre des autorités. »



« Justice pour les nomades » : la manifestation de Dublin

## Un triste anniversaire pour le peuple tzigane

Il y a vingt ans, dans la nuit du 31 juillet au 1<sup>er</sup> août 1944 étaient massacrés les 30.000 déportés tziganes du camp d'Auschwitz.

Déjà, en 1941 et 1942, les tziganes d'U.R.S.S. et de Pologne occupées, ainsi que ceux de Yougoslavie, avaient été exterminés en masse, en même temps que les juifs, soit en rase campagne par les S.S. des unités spéciales « Einsatzgruppen », soit dans les camps de concentration de Chelmo, près de Lodz (janvier 1942), Treblinka près de Varsovie, Belzetz et autres.

En janvier 1943, Himmler signe l'ordre du génocide des tziganes habitant l'Allemagne et l'Autriche. Et à partir de mars 1943, c'est par trains entiers qu'on amène des milliers de tziganes à Auschwitz où l'on crée un camp spécial à leur intention. Les conditions d'hygiène épouvantables et la famine font des ravages parmi les déportés, frappant surtout les enfants. Un certain nombre de tziganes jeunes et encore forts, furent envoyés d'Auschwitz dans les usines allemandes.

Mais dans la nuit du 31 juillet, sous la direction du sinistre Dr Mengele, tous les déportés tziganes étaient chassés de leurs baraques, entassés dans des camions, et conduits à la mort par le gaz, dans l'enceinte des crématoires d'Auschwitz.

Deux des accusés du procès de Francfort, Boger et Kaduk participèrent directement à cette action. Boger, de sa propre main, tua les quelques malheureux enfants qui cherchaient à éviter la mort en se cachant.

31 juillet 1944, 31 juillet 1964, un triste anniversaire pour le peuple tzigane.

Savoir dormir...

c'est  
savoir vivre !



EN VENTE dans toutes les bonnes  
Maisons de Literie et d'Ameublement  
et les grands Magasins.

Hitler lui offrait des fleurs...



# SON FILM «Les Dieux du Stade» passera-t-il à la télévision française ?

LES Jeux Olympiques étant à l'ordre du jour, un film, « Les Dieux du Stade », est annoncé à la télévision pour les dimanche 27 septembre et 4 octobre.

On est en droit de s'étonner de ce choix lorsqu'on sait que ce film, tourné dans le cadre des Jeux Olympiques de 1936 à Berlin, par la collaboratrice familière d'Hitler, Leni Riefensthal, dressait un tableau des valeurs chères aux nazis : culte de la force, exaltation de la « race aryenne », sur un fond de croix gammées et de défilés au pas de l'oeil.

Leni Riefensthal, c'est cette dame qui, dès 1933, rallia les services de Propagande du Dr Goebbels et produisit, à l'occasion du Congrès du National-Socialisme, à Nuremberg, un film intitulé « Le triomphe de la Volonté », ou la vie saine et joyeuse des SS.

Alors qu'en 1964, l'Afrique du Sud vient d'être officiellement exclue des Olympiades de Tokyo, parce qu'elle refuse de dénoncer l'apartheid dans le sport, et d'intégrer des Noirs dans son équipe, il est plutôt mal venu de rappeler les Jeux Olympiques de 1936, illustrés par la colère, la furie d'Hitler lorsqu'il apprit que c'était un noir, le grand coureur américain Jess Owens qui avait remporté la médaille d'or. Il est d'usage que le chef du pays invitant serre la main au vainqueur. Inutile de préciser qu'Hitler ne se conforma pas à cette habitude « décadente ».

Dans une lettre au Directeur général de l'O.R.T.F., le M.R.A.P., exprimant l'émotion des antiracistes, demande que les services de programmation de la Télévision expurgent leurs émissions de ce film qui constitue une injure à l'idéal de la Résistance et une atteinte à l'honneur des sportifs.

# Ce n'est pourtant pas le Mississippi qui coule près de Notre-Dame...

LE « Paris Londres », ce café près de la gare du Nord, où l'on refusait, naguère encore, de servir les gens de couleur, n'est malheureusement pas le seul à Paris.

On nous signale que d'autres établissements pratiquent la même discrimination. Et ce café sis rue du Petit-Pont, non loin de Notre-Dame, semble être un spécialiste en la matière, comme en témoigne le récit suivant.

Il y a quelque temps, un étudiant martiniquais s'assoit à la terrasse de ce café et commande un « express » : « Il n'y en a pas », répond le garçon, qui s'en va. Un quart d'heure après, le Martiniquais n'est toujours pas servi, tandis que ses voisins, blancs bien sûr, commandent du café à volonté.

Entre temps, un de ses amis, un économiste noir américain, le rejoint et à son tour demande du café. Même réponse : « Il n'y en a pas ». Excédé, l'étudiant martiniquais va trouver le barman, qui avoue avec embarras qu'il

# Pas de vacances pour les « défenseurs de la race blanche »

Il n'y a pas si longtemps, je pensais que les thèses racistes avaient fait leur temps. On trouvait par-ci par-là dans la grande presse des relents de racisme anti-algérien ou anti-noir, mais c'était un racisme camouflé, presque honteux. Me voici, en période de vacances où le fanatisme pourrait se mettre en sommeil, en présence d'une importante série de documents.

Rivarol, *Aspects de la France, Charivari, Europe-Action*, et davantage encore *Europe-Réelle* dont les buts mêmes s'étalent en gros titres : « Défense de la Race »... « Les Juifs et nous! »... Autant de publications où bien souvent la niaiserie le dispute à de dangereuses excitations à la haine. Ailleurs encore, dans *Carrefour*, dans *L'Aurore*, le racisme figure, mais plus subtilement.

Les penseurs sont restés les mêmes. *Europe-Réelle* consacre un grand article à Gobineau. « Pour lui, ni le lien, ni le climat, ni les institutions, ni les croyances n'ont une action efficace sur le destin des hommes. Un facteur unique conduit l'évolution humaine. C'est le conflit des races et leur mélange. » Affirmation plutôt aburissante pour quiconque observe les hommes. Lisons plus avant. La race blanche, et parmi elle la famille aryenne, sont nobles par excellence. L'arianisme serait la spécialité du philosophe H.S. Chamberlain qui condamne tout mélange de sanges différents, prône la sélection raciale et recommande de ne laisser survivre que les meilleurs.

*Aspects de la France* s'extasie devant la largeur de vues d'Edouard Drumont, de mauvaise mémoire au temps de l'affaire Dreyfus, qui parmi les juifs « distingue des nomades, un civilisé issu d'une famille longtemps fixée au Portugal. » Drumont appliquait le slogan antisémite s'il en fut : chacun son juif.

## HITLER, CE GRAND HOMME...

Par quoi s'imposent ces blancs ? *Rivarol* nous répond : « La grandeur de la race blanche a été sa combativité, son bellicisme. Il ne faut pas lutter pour la suppression de l'arme atomique, mais construire des abris et des usines souterraines. »

De là à penser qu'Hitler, défenseur des blancs contre les nègres et les juifs, avait raison, il n'y a qu'un pas. *Europe-Réelle* considère que ce n'est pas lui, mais les juifs, tenants par tous les moyens de la puissance financière, qui ont déclenché la guerre. Dans un article glorieux sur Doenitz, *Rivarol* cite ces paroles de l'amiral : « Hitler était un homme d'une grande intelligence et d'une grande autorité... Il apparut comme un sauveur aux yeux de la plupart des Allemands. »

Passons en revue les cibles de nos feuilles racistes. Sauf dans *Europe-Réelle*, les juifs sont — relativement — épargnés. On mentionne comme une tare les origines juives d'Eugène Weher, auteur d'un livre hostile à l'Action

PAR  
**Nicole**  
de **BOISANGER-DUTREIL**

Française, de Léo Hamon, nommé membre du Conseil Economique, du ministre Jean de Broglie.

## DES EPOUVANTAILS

Et les Algériens ? Le 14 juillet dernier, on ne pouvait, aux dires de *Rivarol*, se promener à Saint-Germain-des-Près infesté par « la pègre algérienne et africaine ». Cet été, impossible de fréquenter les piscines parisiennes où les enfants étaient guettés par « un ramassis d'anormaux, de sadiques et d'invertis généralement expédiés par Ben Bella ». Les nageurs ont dû surmonter leur terreur puisque les piscines grouillaient de monde.

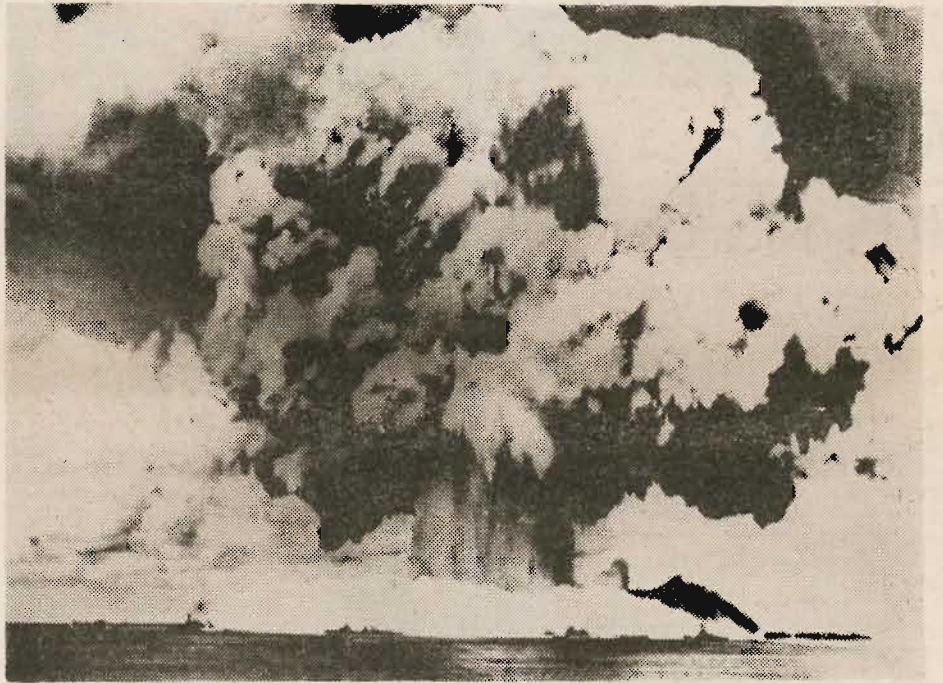
Ces Algériens travaillent souvent en France. Ils formeraient, si l'on en croit *Europe-Action*, « la nouvelle armée industrielle de réserve » qui, non seule-

seraient à croire qu'il y ait en Amérique plus de blancs que de noirs.

## LA LIBERTE... D'OPPRIMER

C'est aux Etats-Unis précisément que s'opère dans la presse raciste la métamorphose du prétendu arriéré en criminel organisé. Organisé contre quoi ? Contre la ségrégation, pas possible ! Dans *L'Aurore*, Jules Romains (complaisamment cité par *Aspects de la France*) nous en fait un tableau idyllique. A propos des transports publics, il dit que « les noirs montaient sans mauvaise humeur apparente dans la portion de véhicule qui leur était allouée... En revanche ils savaient fort bien rappeler à l'ordre un blanc qui avait cru pouvoir occuper une place chez les coloured people ». On comprend les noirs. Qui a partagé le véhicule en deux ? Par ailleurs ceux qui gagnent bien leur vie ont de jolies demeures et mangent dans de bons restaurants. Oui, mais où ? A Harlem.

*Carrefour* suggère que le racisme est une « sorte d'instinct de conservation familial » qu'on ne peut violenter. Les mesures de déségrégation feraient fi des libertés des Etats et des collectivités locales, et le peuple américain aurait le sens de ses libertés. Desquelles ? Des libertés blanches ? Et si l'Amérique est vraiment libre, comment s'expliquent les révoltes de Chicago, d'Harlem, de



Le dernier mot de la supériorité blanche... (selon « Rivarol »)

ment va réduire au chômage les ouvriers français, mais encore les appelle à faire la queue derrière elle aux bureaux d'embauche. Je croyais pourtant qu'on a besoin de main-d'œuvre en France. Enfin, *Charivari* fait endosser à Ben Bella la responsabilité des morts nombreuses d'automobilistes en France. L'argent qu'on lui envoie devrait être consacré à réparer les routes. Et voilà un alibi pour les chauffards et les ivrognes qui méprisent le code de la route.

Pour nos racistes, juifs et Algériens sont de véritables épouvantails, les uns abattant sur la France leurs mains crochues, les autres voleurs, assassins, érotomanes.

Dans le dossier noir, le plus épais en volume et en inepties, on trouve une contradiction bien étrange. Les noirs y sont tout à la fois représentés comme des enfants naïfs et incapables, et des révoltés fanatiques et dangereux, obéissant à des idées criminelles, mais cohérentes. Parlant de la conférence de l'Unité Africaine qu'il baptise « grand palabre », *Rivarol* nous décrit une sorte de fête costumée où un faux amiral suisse cotoie « un macaque qui paraît avoir été costumé en général pour une parade foraine ». On laisse entendre que rien n'est sorti de ce bal puéril, sauf — et cela compte pour des antiracistes — une condamnation des méthodes colonisatrices portugaises en Angola et au Mozambique, pays où les noirs, si l'on veut en croire l'auteur de l'article, se consacraient uniquement au cannibalisme.

*Aspects de la France* raille les Zoulois qui, à un match de rugby gagné contre les Springs, « se contorsionnaient dans un déchainement de primates, ivres de joie à l'idée que les Afrikanders racistes avaient été battus par Français décolonisateurs. » Ces « primates » avaient des notions politiques et sans doute d'assez mauvais souvenirs des maîtres blancs. Dans *Aspects de la France* également, Xavier Vallat appelle « bande de pays nouveau-nés » les Etats africains représentés à l'O.N.U. Enfin, aux Etats-Unis, 6 % de noirs — ce n'est pas une forte proportion statistique — se refu-

Little Rock, d'Oxford, de Rochester, etc... *Rivarol* les dépeint à sa manière. On n'y trouve que violences noires. Les morts sont noirs, pourtant. Partout des titres explosifs : la violence est pour demain ; un bain de sang. De sang blanc, bien entendu. A coups de récits terrifiants, on crée dans la conscience et dans l'inconscient de l'homme blanc une image du noir qui l'amènera au moindre incident à presser sur la gâchette. Ce fut le cas à Harlem lorsqu'un jeune noir de quinze ans, James Powell, fut tué par la police après « provocation » — *Carrefour* dit — d'un autre noir qui avait été injurié par une concierge blanche. Significative aussi, l'attitude de *Rivarol* devant le refus d'admettre, malgré la loi, le noir James Meredith à l'université blanche d'Oxford. Nouveau tableau idyllique de la ville au temps de la ségrégation quand noirs et blancs vivaient en paix. Et *Rivarol* reprend à son compte la phrase du gouverneur rebelle de l'Etat du Mississippi : « Il n'y pas de cas dans l'histoire où la race blanche ait survécu à l'intégration raciale. »

Ainsi, affublées des termes nouveau ou néo comme ces vieilles femmes fausement rajeunies par un plâtras de maquillage, des doctrines dont on rirait parfois si elles ne causaient tant de morts continuent d'être prônées. Un ami me disait : « A quoi bon attaquer des journaux que personne ne lit ? Personne ! *Rivarol* a plus de 50.000 lecteurs ; *Aspects de la France* environ 24.000. Cela compte. *Europe-Réelle*, ouvertement raciste, n'en a guère. Mais dans quelles mains risque-t-il de tomber ? Une certaine jeunesse qui n'a pas encore été formée à l'antiracisme pourrait se laisser abuser par un jargon péremptoire, l'appel au chauvinisme, la quasi divinisation de la race blanche, les rêves délirants d'empires et de conquêtes.

Dénoncer les méfaits de la presse raciste, réclamer la suppression d'excitations à la guerre, à la division, aux persécutions, c'est notre mission éducatrice.

**Dimanche 22 novembre, salle Pleyel**  
**GRAND GALA ANTIRACISTE**  
**Retenez votre soirée**

# LYON : Les piscines restent ouvertes à tous malgré les campagnes de haine

**A** la fin du mois de juillet, les abords de deux piscines lyonnaises (l'une était nouvellement inaugurée) étaient inondés de tracts injurieux, véritables appels à la haine raciale, visant bien entendu les Algériens.

Ce n'est qu'un des multiples aspects de la campagne raciste qui, orchestrée par une certaine presse, ne cesse de se développer aux travers des sévices, des exactions, des brimades.

Cette campagne avait atteint son point culminant lorsqu'à Saint-Claude, dans le Jura, un règlement avait été édicté qui limitait l'entrée de la piscine de cette ville, aux Algériens porteurs d'un « certificat de bonne santé ».

Le M.R.A.P., comme de nombreuses organisations, s'était aussitôt élevé contre cette mesure discriminatoire. Celle-ci fut

sur la gravité de ces provocations, lui demandant « de prendre toutes mesures utiles pour y mettre fin », et ajoutant qu'il était inadmissible « que des individus puissent impunément semer la haine raciale par la diffusion de tracts de nature à troubler gravement la tranquillité sociale ».

La réponse officielle fut donnée à une délégation de onze jeunes travailleurs par un adjoint du maire de Lyon, qui leur a assuré qu'aucune discrimination ne serait pratiquée dans les piscines lyonnaises.

Il faut déplorer l'arrestation de cinq jeunes antiracistes qui avaient distribué des tracts dénonçant toute mesure discriminatoire qui serait prise à l'encontre des Algériens. Pourquoi n'ont-ils pas bénéficié de la même indulgence que les racistes lyonnais ?

## Une déclaration du Dr Wertheimer

Le Docteur Pierre Wertheimer, de la Faculté de Médecine de Lyon, à qui nous avons demandé son avis sur les discriminations pratiquées à Saint-Claude, nous a fait parvenir la déclaration que voici :

« Le simple bon sens enseigne qu'une surveillance médicale des piscines, si elle prétendait être valable, exigerait la pratique systématique, sur tous les baigneurs, de prélèvements bucaux-pharyngés, oculaires, urétraux et vaginaux, seul moyen d'assurer une prophylaxie efficace aux affections dont les piscines sont à juste titre tenues pour responsables.

« Il ne me semble pas que ces raisons médicales puissent fournir une justification aux mesures vexatoires et intolérables prises par la Municipalité de Saint-Claude. »

rapportée, sinon officiellement, du moins dans les faits, puisque le règlement incriminé a été enlevé du panneau d'affichage de l'Hôtel de Ville et de la piscine, juste avant le meeting organisé par notre Mouvement à Saint-Claude.

Si ce premier résultat, positif grâce à l'union de tous les antiracistes, a été acquis, il n'en demeure pas moins que le règlement limitatif de Saint-Claude a créé un précédent dont malheureusement se réclament les racistes.

Ainsi les tracts qu'ils ont distribué à Lyon en toute impunité reprenaient d'une part tous les arguments de « Minute » (« l'invasion algérienne... » « la gangrène algérienne : comment ils envahissent nos hôpitaux, dévalisent la Sécurité Sociale... les maladies qu'ils répandent (lèpre, trachome, tuberculose, teigne, etc...) ». Et, d'autre part, ils se référaient au maire de Saint-Claude pour exiger de M. Pradel, maire de Lyon, « que les Algériens soient vaccinés pour qu'ils aient accès à la piscine municipale ». « C'est un problème de

## Un témoignage

A la suite des campagnes calomnieuses visant à écarter les Algériens des piscines parisiennes, un étudiant, ami du M.R.A.P., Thomas Marc, a fait une enquête personnelle et est resté tout un samedi après-midi à la piscine Edouard-Pailleron. Il a pu voir divers incidents, mais aucun Algérien n'y était impliqué.

Son témoignage a été diffusé sous forme de tract.

salubrité publique », ajoutait le tract, en vue d'effrayer la population lyonnaise, confondant à dessein le racisme le plus pur et une mesure valable si elle était appliquée à tous.

Le tract, signé « Les Nationalistes », appelait à lire et à diffuser « Europe Action » et « Minute ». Cela se passe de commentaires.

Le Comité de Lyon du M.R.A.P., aussitôt alerté, s'est adressé à M. Pradel, maire de cette ville, pour attirer son attention

# ROUBAIX : La folie raciste déchaînée...

« P ARCE qu'il ne pouvait pas sentir les Algériens », ainsi qu'il l'a déclaré après son arrestation, Aristide Dujardin, père de sept enfants, manoeuvre employé aux Etablissements Bossu-Cuvellier, rue de Cohem, à Roubaix, abat à coups de carabine, deux de ses compagnons de travail, Belkacemi Saïd, 40 ans et Lyamini Ben Lameri, 24 ans.

Personne ne s'opposant à sa fuite, Dujardin part en voiture. Parvenu devant un café, il s'arrête et demande à une femme : « C'est bien un café nord-africain qui est en face ? »

Sur une réponse affirmative, le forcené ressort son arme et se met à mitrailler la façade et les fenêtres de l'établissement.

Dujardin remet sa voiture en route en criant aux témoins : « Ce n'est rien, après tout ce ne sont que des bougnouls ! »

Arrêté, le meurtrier ne manifesta aucun remords : « J'ai voulu venger le brigadier Descamps. Je le connaissais bien ». (Il s'agit d'un brigadier de police tué par des Algériens en septembre 1959).

Dujardin, ancien d'Indochine, a combattu aussi en Algérie où, affirme-t-il, il a été blessé dans le dos.

« Ivre », « fou », « en pleine crise de paludisme », les journaux se perdent en hypothèses. Fou, Dujardin l'est à coup sûr, mais c'est un fou raciste.

Car, tirer des hommes comme des lapins, justifier ensuite son acte en lançant à la cantonade : « Après tout ce ne sont

que des Bougnouls », ce qui les prive à ses yeux de toute humanité et les ravalent au rang d'objets nuisibles, n'est-ce pas là l'argument de défense d'un raciste ?

Dujardin, poussé par une généralisation absurde, n'a pas su résister à sa haine envers les Algériens qu'il rend tous coupables sans distinction de la mort de son ami et de sa propre blessure.

Son désir de vengeance s'est reporté sans discernement aucun sur les plus proches de ces Algériens qu'il a appris à détester et à tuer.

Cette démarche, si elle n'aboutit pas toujours au meurtre, est celle-là même du racisme.

Le comité du M.R.A.P. du Nord a immédiatement exprimé sa solidarité aux familles des victimes et à l'Amicale des Algériens en France. Dans un communiqué, il a demandé à la presse et aux autorités civiles et religieuses, qu'elles participent activement à la lutte contre les préjugés raciaux et les haines, séculaires de la guerre d'Algérie.

## CANNES, BOBIGNY : « Justice » expéditive

Le 1<sup>er</sup> septembre, sur les Allées, à Cannes, Martial Poët, dont la femme tient un kiosque à glaces, interpelle un Algérien, Mohamed Larmouche, 24 ans, qui aurait insulté et giflé Mme Poët.

Larmouche s'éloigne, refusant la discussion.

Martial Poët sort alors un pistolet 22 long rifle et fait feu sur M. Larmouche qui s'écroule mortellement blessé.

« C'était pour lui faire peur, je n'ai pas visé », dit Poët, qui, présenté au parquet de Grasse, sera inculpé d'homicide volontaire.

Le 6 septembre, Mme Courtois, qui se promenait avec son mari sur les berges du canal de l'Ourcq à Bobigny, lui désigne un homme qui l'avait, dit-elle, insultée.

Emile Courtois, 43 ans, ferrailleur, rentre alors chez lui, prend son fusil de chasse, rejoint l'homme et tire deux fois. Atteint au ventre, Hocine Slimani, 29 ans, s'écroule ; il est hospitalisé, tandis qu'Emile Courtois se livre à la police.

Le racisme a-t-il joué dans ces deux attentats ? C'est fort probable. Il suffit de se souvenir d'Emmett Till, ce jeune noir lynché à mort parce qu'il avait « sifflé » sur le passage d'une femme blanche.

On peut supposer que si Larmouche et Slimani n'avaient pas été algériens, leurs agresseurs respectifs auraient su mieux mesurer leurs réactions.



Tous coupables parce qu'Algériens ? (Photo Elie Kagan)

# « Ils sont tous comme ça... »

Le meeting de Saint-Claude, auquel Albert Lévy et moi avons apporté notre contribution, a coïncidé à 48 heures près avec l'arrestation de « l'Etrangleur ».

Or, au moment du débat, un assistant nous a demandé si nous ne craignons pas que notre antiracisme développe... le racisme. C'est une rengaine usée. Mais qui donne l'occasion de se poser la question : voulez-vous imaginer, la

PAR  
**Roger MARIA**

société qui est la nôtre étant ce qu'elle est, ce qui se serait passé si, au lieu de s'appeler Lucien Léger — « comme vous et moi » — l'assassin du petit Luc Taron s'était appelé Ibrahim ben Sadok ou Isaac Klopfenstein. Et le plus grave, ce n'est pas qu'il se serait trouvé toute une presse pour alimenter les plus basses des campagnes racistes, c'est qu'elles auraient trouvé des échos, il faut bien le reconnaître, dans une fraction importante de l'opinion publique.

Je ne sais pas si ce Lucien Léger est Breton, Franco-Comtois ou Limousin, mais on peut constater que nul ne songe à faire rejaillir sur toute une province le sang qu'il a versé.

Alors, pourquoi, lorsqu'il s'agit de juifs qui se conduisent mal, mettre en cause l'ensemble des juifs ? Pourquoi cette même extension abusive dans le cas des travailleurs algériens en France ?

Le racisme réside essentiellement

dans cette attitude absurde et finalement criminelle.

Elle a, entre autres résultats, celui d'obliger les antiracistes que nous sommes à mettre en lumière son contraire, par exemple les nombreux cas où l'on voit des travailleurs algériens se conduire bien. Remarquez qu'il n'y a pas plus de conclusions à en tirer que dans les cas opposés, mais il est impossible de faire autrement si l'on veut faire ressortir l'inconséquence des racistes. Car on est en droit de le leur demander : pourquoi, dans le comportement d'un ou plusieurs individus d'une couleur de peau donnée ou d'une certaine nationalité, choisissez-vous, pour les étendre à l'ensemble, les traits négatifs plutôt que les positifs ?

Vous vous rappelez cette histoire de deux pêcheurs à la ligne, sur les bords de la Marne, fin juin dernier, qui ont laissé se noyer sans intervenir, un garçon de quinze ans. Ils ont été quand même arrêtés et inculpés de non-assistance à personne en danger. Peu importe leur nom et leur origine : il est probable qu'ils sont « bien de chez nous ». Pourtant il n'y a pas de généralisation « nationale » à en tirer, et nul n'y songe.

Pourquoi, en revanche, sommes-nous obligés de souligner que les deux travailleurs qui, au même moment, dans la région lyonnaise, ont permis de faire arrêter un individu qui tentait d'abuser d'une jeune fille de quinze ans, étaient Algériens ? Et même de relever que l'agresseur portait le nom tout ce qu'il y a de plus français de Cathelin ? Sinon parce qu'une intense campagne de presse — nous pensons surtout à « Minute » — jette la peur et la haine à tous les vents parce que de

jeunes Algériens, dans telle ou telle piscine, ont pu « draguer » des filles d'une façon grossièrement insistante, en profitant de la promiscuité bien connue de ce genre d'endroits pour aventurer leurs mains ici ou là sans le consentement des intéressées. C'est probablement vrai et il n'est nul besoin de faire une enquête pour s'en assurer. Mais est-ce une exclusivité « arabe » ? Et est-ce une raison pour soupçonner et humilier tous les Algériens ?

J'en parlais à un haut fonctionnaire de l'Ambassade d'Algérie à Paris. Il me dit :

« Qu'on laisse faire la police des nôtres aux nôtres et on verra que ces comportements indécentes auront tôt fait de disparaître. Nous sommes les premiers soucieux que de tels faits ne se produisent pas ; mais que chacun balaye devant sa porte.

Enfin, comment veut-on que d'innombrables citoyens ne tirent pas les mêmes conclusions du rapprochement de ces deux faits divers récents : pour « avoir exercé des violences dans un poste de police sur des Algériens », trois gardiens de la paix ont été condamnés à un mois de prison avec sursis, alors qu'un lycéen de dix-huit ans, pour s'être servi de ses poings lors du monôme du bac, a écopé, lui, de deux mois de prison avec sursis ?

C'est facile d'être raciste : il suffit d'ériger son ignorance et son manque de cœur en règle universelle. Nous, nous choisissons une voie plus exigeante : d'abord on a du cœur ou on n'en a pas. Ensuite, il faut armer son cœur, il faut s'informer exactement, réfléchir, raisonner. Nous sommes là pour ça, et le progrès est certain.

## Les devoirs d'octobre

LES villes, les villages de France ont célébré le vingtième anniversaire de la Libération. Le M.R.A.P. s'est associé de toute sa ferveur et, partout où il le pouvait, de sa participation active, à l'anniversaire d'une victoire qui évoque pour les amis tant de souffrances, tant de combats, tant d'espoirs. La fin d'un long cauchemar où seuls ont eu raison ceux qui, au ton du gouffre, croyaient en elle, ceux qui luttèrent pour la faire éclore et qui, aux plus sombres heures, pensaient comme cet insurgé du ghetto de Varsovie : Ne dis jamais : ce pas sera mon dernier pas.

Maintenant voici la grande famille du M.R.A.P. réunie. Les vacances sont finies. Pour les parents comme pour les enfants, recommencent les devoirs d'octobre.

Au cours de cet été, des incendies ont continué de flamber en divers points de la terre : Chypre, le Congo, le Sud-Est asiatique.

Les haines raciales et nationales sont toujours trop étroitement mêlées pour que par ces divers conflits notre Mouvement ne se sente aussi concerné. Créé contre le racisme et pour la paix, comment ne dénoncerait-il pas avec vigilance les impérialismes et les fanatismes qui troublent cette paix ?

Comment ne travaillerait-il à mobiliser partout les consciences pour la négociation, contre la violence ?

Comment ne souhaiterait-il voir démilitariser, neutraliser, sous de solides garanties, ces foyers de guerre entretenus par des gouvernements inhumains dont certains recrutent des mercenaires fascistes, dont d'au-

### PAR Pierre PARAF

Président du M.R.A.P.

tres prolongent inutilement d'atroces combats, au mépris de la volonté de leurs peuples ? Pensons à ces Africains, à ces Vietnamiens, continuant de connaître ce martyre qui s'achevait pour nous par la Libération de 1944.

Sur la carte internationale du racisme, rien ne progresse encore en Union sud-africaine. La sévère réprobation internationale ne suffit pas à mettre à la raison les derniers tenants du racisme. Ségrégation, oppression frappent avec la même rigueur des hommes sur leur propre sol en raison de la couleur de leur peau.

Lorsque les enfants du début du siècle entendaient parler des héroïques Boers soutenant une guerre désespérée contre des envahisseurs britanniques, lorsqu'ils acclamaient les soldats sud-africains de 1914 réconciliés avec la libérale Angleterre, nul n'imaginait que leurs fils et leurs petits-fils formeraient l'ultime bastion d'un colonialisme essentiellement raciste.

A nous de garder, d'établir tous les contacts avec nos frères sud-africains, de leur montrer qu'ils ne sont pas seuls.

Aux Etats-Unis, la bataille électorale, sous la forme tumultueuse, spectaculaire, qu'elle a coutume de revêtir, bat son plein. Ici l'enjeu de la compétition intéresse directement les anticacistes que nous sommes.

Le Président Johnson et M. Humphrey ont fait, à plusieurs reprises, des déclarations inspirées par l'esprit de J.-F. Kennedy. Les sanglants incidents qui ont éclaté dans les Etats du Sud et dont de nombreux noirs qui auront de plus en plus de peine à garder leur patience, sont victimes, le racisme social qui sévit dans les Etats du Nord, imposent une politique énergique.

On peut craindre que, tant que dure la compétition électorale, il faille se contenter de paroles. En attendant certain nationalisme noir se durcit. Des provocateurs tentent d'entraîner certains habitants de Harlem dans des bagarres antisémites. Les juifs sont les frères dans le combat de l'égalité — de l'artisan à l'intellectuel et au rabbin. Les ligues anticacistes des Etats-Unis veilleront à ce que rien ne vienne les séparer. Et, bien que le M.R.A.P. se fasse une règle de ne pas s'immiscer dans la politique intérieure des peuples, l'enjeu de la lutte est trop grave pour que l'on n'adjure le grand peuple américain de se souvenir de Washington, d'Abraham Lincoln, de Franklin Roosevelt.

Le premier, le plus grand de nos devoirs d'octobre incombe à nos éducateurs.

Les instituteurs de la Troisième République ont fait la France de 1914 qui sauva la liberté du monde sur les rives de la Marne.

Nos instituteurs, nos professeurs, qui ont si généreusement accordé leur concours au M.R.A.P., doivent une fois encore, donner l'exemple, s'attacher à former les nouvelles générations dans l'esprit de la fraternité.

Nos amis ont exposé le problème avec trop de pénétration, trop d'expérience pour que j'y revienne longuement en cet article de rentrée. Faut-il insister sur le préjugé racial au risque de le créer chez ceux qui l'ignorent ? Mais n'est-il pas plus dangereux de le passer sous silence, alors qu'ils le rencontreront fatalement sur leur route ? Doit-on proscrire certain exotisme parce qu'il est le voile qui a permis de cacher les plus douloureux problèmes ? Mais pourquoi se priver de cet élément attrayant qu'est le pittoresque, pourquoi ne pas apprendre aux enfants qu'il faut aimer son lointain, autant que son prochain, que ces différences qu'il n'y a pas à cacher ne sont que des composantes de la vaste unité humaine ?

Autant de questions qui se posent à la sagacité des éducateurs, à celle des parents qui ne doivent pas abdiquer au foyer leur haute mission.

Chers amis du M.R.A.P., commençons avec courage, avec entraînement, ces grands devoirs d'octobre.

Des millions « d'humiliés et d'offensés » attendent que nous obtenions une bonne note à nos examens.

# Pas de prescription pour les crimes nazis!

Le gouvernement de Bonn a déclaré son intention de proclamer une prescription générale le 8 mai 1965 pour tous les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Ils ne pourront plus dès lors faire l'objet de poursuites, du moins par les tribunaux de la République de Bonn, et l'extradition, si elle est demandée sera systématiquement refusée.

Il est inutile de souligner la gravité d'une telle mesure prise unilatéralement en une matière de droit international. La loi de Bonn se met au-dessus du droit des gens.

Mais les effets immédiats seront redoutables. On estime à quelque 10.000 le nombre des nazis qui cachent leur identité sous de faux noms, bien souvent au sud des frontières qui ferment les yeux. Ils vont sortir de l'ombre et marcher désormais au grand jour.

De plus, les milliards que détiennent les banques suisses, fruits des pillages, des vols, des confiscations, des assassinats et que les nazis ont déposés sous la sauvegarde helvétique du « secret des dépôts » vont pouvoir être réclamés grâce à l'identité recouvrée du dépo-

sacré par le statut de la Cour de Justice internationale.

L'argument n'est pas sans réplique. D'une part, le droit anglais n'admet pas la prescription en matière criminelle et c'est une brèche considérable à l'universalité invoquée du principe.

D'autre part, il ne s'agit pas de droit interne, mais du droit international. Ici, comme l'enseignait mon maître Alejan-

### par Jean BOULIER

Ancien professeur à la Faculté Libre de Droit de Paris

dro Alvarez, il ne faut pas écouter « les échappés du droit civil ». Ils ne sont pas admis à extrapoler.

En droit international, aucun texte de droit positif n'établit la prescription en matière de droit criminel. Le gouvernement de Bonn ne peut donc invoquer pour justifier son initiative aucun traité, aucun engagement international.

MAIS il faut aller plus loin dans l'analyse.

Les crimes des nazis ont ceci de caractéristique qu'ils ne sont pas des crimes individuels. Un soldat, un officier, des soldats aux ordres d'un officier, se livrent à des violations des lois de la guerre : ils pillent, ils violent, ils torturent, ils massacrent, ils incendient... Ce sont les crimes d'individus. C'est une violence qui éclate pendant la guerre comme elle se déchaîne pendant la paix au coin d'un bois, dans une rue. Le criminel, seul ou en association, répond de ses actes dont il porte seul, avec ses complices, la responsabilité.

Tout autre est le crime de guerre, le crime contre l'humanité, le crime de génocide.

Ici le criminel n'agit pas en vertu de ses impulsions brutales. Il peut être — et cela s'est vu — brave homme, bon père de famille, âme tendre aux enfants, aux animaux. Ce qui le rend criminel, c'est qu'il exécute les ordres d'un Etat criminel. Ses actes abominables, il les

(Suite page 8.)



LE PROCES DE NUREMBERG  
D'autres restent à juger...

sitaire. Une baraque entière du camp de Sachsenhausen travaillait à découper les semelles des chaussures laissées par monceaux à l'entrée de la chambre à gaz par les victimes d'Auschwitz. Elles y avaient caché de l'or, des diamants que s'approprièrent les nazis et qu'ils négocièrent en Suisse. Ces milliards furent légalement gardés par les banquiers suisses — l'argent n'a pas d'odeur — vont être rendus aux bandits. L'on voit quel trésor va désormais alimenter leur propagande.

Il faut être vigilant. Déjà en Israël, la question a été posée. Lors de sa visite, M. Schmitt en a été saisi. De son côté le Procureur général Boisserie a fait adopter ses conclusions qui condamnent une telle mesure, par le Mouvement international des Juristes démocrates, depuis quelques années, a constitué une Commission pour l'étude et la recherche de l'activité des nazis dans l'Allemagne de Bonn. Cette Commission s'est réunie en juin dernier à Varsovie. M. le Conseiller Rolland, de la Cour de Cassation, participait à ces travaux. A l'unanimité le projet de Bonn d'une prescription pour les crimes nazis y fut condamné.

Comment dès lors les connaissant, un Etat peut-il refuser de les poursuivre sans le consentement unanime de tous les autres intéressés au premier chef dans leur châtiment ? Un Etat, pour cette raison, ne peut donc seul proclamer une prescription.

On oppose à de telles prises de position que la prescription est en vigueur dans la plupart des codes des nations civilisées et qu'elle serait donc ainsi en de ces principes généraux du droit con-

BRUNSWICK  
GENÈVE  
LE CAIRE  
JOHANNESBURG  
HANOVRE

### UNE EVASION « REUSSIE »

Les circonstances mêmes de l'évasion de Zech-Neuntwich sont pour le moins inquiétantes. On sait maintenant qu'un des gardiens de la prison, Dietrich Zeemann, un ancien nazi, lui a ouvert sa cellule, l'aidant à franchir six portes verrouillées, puis un mur haut de plus de cinq mètres.

Margit Steinheuer, l'amie de Hans Walter Zech-Neuntwich, l'attendait dans une voiture. L'ex-SS prit cependant le temps d'aller boire un demi au restaurant voisin. Puis il gagna, toujours en compagnie de son amie, l'aéroport de Klausbeide et s'embarqua pour Bale dans un avion privé piloté par un autre ancien nazi, Hans Altendieker ; cet avion avait été loué deux heures exactement après l'annonce du verdict condamnant Zech-Neuntwich.

A la prison de Brunswick, l'alarme ne fut pas immédiatement donnée. L'évasion avait eu lieu le lundi : les gardiens attendirent jusqu'au jeudi pour informer le procureur de « l'absence » de Neuntwich. Le procureur, lui, attendit encore un jour avant d'informer Interpol : il n'avait pas, dit-il, de photo du fugitif. Entre temps, Zech-Neuntwich, bien entendu, avait pu mener à terme son entreprise et se mettre en lieu sûr.

Il est hors de doute que Neuntwich n'a pas agi seul, mais qu'il a été puis-

# SOUVENIRS ET INQUIÉTODES

VICE-AMIRAL en retraite, délogé de toute obligation militaire, j'avais été envoyé à Bordeaux, au début de juin 1940, pour mettre en marche une usine de fabrication d'huiles spéciales, destinée à remplacer une fabrique détruite dans le Nord. Rappelé à Paris par un coup de téléphone, je pris le premier train, mais avant de quitter Bordeaux, je déclarai aux amis qui m'avaient hébergé : « J'espère qu'on va défendre Paris, mais nous combattrons, s'il le faut, sur la Loire, sur le Tchad jusqu'à la victoire. »

Arrivé à Paris, j'appris que la capitale avait été déclarée ville ouverte. Après avoir procédé aux évacuations de maté-

Marin d'une Marine glorieuse et vaincue, j'étais convaincu que les ressources des Empires britannique et français viendraient à bout des forces de l'Axe, et j'espérais que la croix de Lorraine dont le choix comme emblème des F.N.F.L. et F.A.F.L. fut l'objet d'un de mes premiers ordres, rassemblerait dans le même idéal tous ceux qui désiraient s'unir pour la libération du sol de la Patrie et pour la défense de la Liberté contre les dictatures.

Les forces navales françaises présentes dans les ports de Grande-Bretagne comptaient une centaine de navires de guerre ou de commerce avec environ 15.000 hommes. Les premiers contacts, le voyage du capitaine de corvette d'Argenlieu, que j'avais envoyé à Portsmouth, me laissaient les plus grands espoirs. Je

même, malgré les intrigues et malgré de lourdes pertes.

vingt ans se sont écoulés. Je ne puis croire que les Résistants, surtout ceux de la première heure, n'aient pas conservé au fond de leur cœur les sentiments qu'ils éprouvaient au plus fort de la lutte et de la persécution nazie. Au-delà des divergences politiques, religieuses et sociales, notre pensée unissait dans la même admiration les martyrs tels que le lieutenant de vaisseau d'Estienne d'Orves et le jeune Guy Mocquet.

A l'heure actuelle, « les choses étant ce qu'elles sont », nous sommes devenus les alliés des Allemands. Une réconciliation a eu lieu, destinée à faciliter la création de l'Europe de demain. Cette réconciliation aurait dû être préparée par une action profonde sur la jeunesse allemande et sans avoir besoin, pour cela, de se trouver des cousins allemands. Il est certain que c'est une sorte de racisme que vouloir opposer éternellement le Germain au Gaulois, le Slave ou l'Anglo-Saxon au Latine.

Il semble malheureusement que certains groupes influents en Allemagne Occidentale soutiennent l'action d'anciens nazis, et même de criminels de guerre qui occupent des postes importants dans l'administration.

Nous avons vu le général Speidel à un poste de commandement important à Rocquencourt, et le bourreau d'Oradour-sur-Glane, le général Lammerding, président des réunions d'anciens SS. Aux Etats-Unis, des groupes néo-nazis se sont constitués. En Angleterre, en Italie, il en est de même. En France, des commandos de la Ligue Occident ont mis à sac certains établissements parisiens. Ils ont inventé de nouveaux slogans : « Pétrin à Douaumont, Laval au Panthéon ». Certes, des journaux de toutes nuances politiques, mais surtout de gauche, conseillent aux résistants « de veiller au grain ». Malheureusement, ils sont divisés.

Une des tâches les plus urgentes pour les résistants est de s'opposer aux conséquences que va entraîner la prescription des crimes de guerre. Dès le mois d'octobre prochain, Degrelle va



L'Amiral Muselier

pouvoir rentrer en Belgique avec sa clique et y exercer, à nouveau, son action néfaste et, dès le mois de mai prochain, Lammerding pourra, en simple touriste, revenir à Oradour, sur les lieux de son forfait.

Les résistants, regroupés, doivent s'occuper activement de la formation de la jeunesse qui est totalement ignorante des hauts faits de nos martyrs. Cette ignorance est illustrée par trois mots : « Hitler ? Connais pas ! ». Il est grand temps de l'informer, et de lui rappeler ses devoirs vis-à-vis des morts qui se sont sacrifiés, croyant assurer aux jeunes un avenir de liberté.

De plus, les résistants doivent rester fidèles au souvenir de leurs luttes passées et faire respecter la vérité historique.

Il faut, à tout prix, réagir, sinon, il ne nous restera plus qu'à pleurer sur des berceaux et sourire à des tombes ».

# Un ancien SS en voyage

Le 25 avril 1964, un homme s'évadait de la prison de Brunswick (Allemagne Occidentale) : Hans Walter Zech-Neuntwich, ancien officier SS de cavalerie, condamné trois jours plus tôt à quatre ans de prison pour avoir participé au massacre de 5.200 juifs de Pinsk.

Les points troubles ne manquent pas dans cette affaire. Ainsi on peut s'étonner de la faiblesse de la sentence. Un fait curieux est à signaler : le président Hans Forester, qui devait diriger le procès fut refusé « in extremis ». Pour quelle raison ? C'est que Forester, un autonazi, avait perdu ses parents dans les camps et l'on craignait qu'il ne fut pas assez « impartial ». En fait, l'on sait parfaitement que la direction de la société I.G. Farben (qui employait des déportés et vendait le gaz Zyklon B) a fait pression pour que soit écartée des fonctions de juge, toute personne risquant de pousser trop loin les investigations.



Zech-Neuntwich dans la prison de Brunswick (d'où il a pu sortir sans encombre). (Photo U.P.I.)

samment aidé, tant à l'intérieur de la prison, comme on l'a vu, qu'à l'extérieur ; les circonstances mêmes de sa sortie d'Allemagne et de son arrivée en Egypte, où l'ont découvert deux reporters du journal allemand « die Stern », indiquent l'intervention de toute une machinerie aux ramifications nombreuses et puissantes.

Alors, se pose une question : qui a organisé cette évasion spectaculaire ? qui avait intérêt à faire évader Zech-Neuntwich ?

### UN AMI INFLUENT

Neuntwich, officier S.S. de cavalerie, avait fait partie des brigades comman-

dées par un certain Kurt A. Becher et qui avaient commis des exterminations massives de juifs en U.R.S.S., de 1941 à 1943.

Kurt A. Becher est un très riche commerçant en grains de Brême. Il exerce son négoce à travers le monde entier, entretient de magnifiques écuries, possède des quartiers entiers à Brême ; il a aussi une maison en Argentine. En juillet 1941, un ordre d'Hitler, dont il était l'adjoint direct le faisait chef d'Etat-Major des brigades S.S. de cavalerie en U.R.S.S. occuper, avec mission d'annéantir quelque deux millions de juifs.

Des journaux ont affirmé, sans être démentis que sa fortune n'était pas

la suite à tous les procès de dénazification.

Mais avec le procès de Zech-Neuntwich à Brunswick, un certain danger se profile à l'horizon pour Becher. Zech-Neuntwich a été son ancien compagnon d'armes et le plus actif de ses complices. A l'occasion de ce procès, certains documents risquent d'être publiés, en particulier, une lettre d'Hitler datée de janvier 1943, remerciant Becher pour ses grands efforts dans « le combat contre les soviets-humains ».

Mais à aucun moment, Becher ne fut mis en cause au cours des débats.

Il n'est pas illogique de supposer, dans ces conditions, que Becher, qui était révélateur à Zech-Neuntwich de son silence, a joué un rôle dans son évasion. Cela lui était d'autant plus facile qu'il paraît avoir une influence certaine dans la direction d'un réseau secret « die Spinné » (« l'Araignée ») constitué d'anciens nazis et chargé tout spécialement de prendre en charge les hitériens condamnés dans les différents procès de les faire évader et passer à l'étranger.

« l'Araignée », c'est aussi le signe de ralliement de « l'Internationale noire », dont le fondateur est l'Autrichien Théodor Soucek. En fait, elle est téléguidée par les fascistes allemands, belges et italiens. Skorzeny, Degrelle — qui vivent paisiblement en Espagne et en Belgique. Elle ne constitue qu'une section des diverses « internationales » néo-nazies.

### SES HOMMES SONT DANGEREUX...

Ainsi, avec l'évasion de Hans Walter Zech-Neuntwich, une fois de plus, se repose le problème de la survie en Allemagne et ailleurs de l'idéologie hitlérienne.

Ceux qui la professent, qui la véhiculent de par le monde, sont ces nazis, ou, au lendemain de la capitulation allemande, s'enfuirent en Amérique du Sud, en Espagne, en Afrique, au Moyen-Orient, suivant les filières de réseaux d'évasion assistés mis sur pied.

Les moins compromis et les mieux protégés de ces complices d'Hitler restent sur place, s'organisent en « amicales », en associations « fraternelles », reconnues parfois d'utilité publique comme la « H.L.A.G. », puis repèrent con-

tact avec les exilés, avec les « amis » étrangers répartis dans soixante-quatre pays : belges, hollandais, S.S. hollandais, danois et autrichiens, « Chemises Noires » italiens, contacts yougoslaves, « croix flechées » hongroises...

Ainsi se constituent les premiers groupes néo-nazis qui se réunirent dès 1950 à Rome pour former un « Comité Européen de Liaison ».

En firent partie les organisations internationales qui se réclament d'une même idéologie.

Il ne faut donc pas sous-estimer le syndrôme dangereux que représente l'évasion du S.S. Hans Walter Zech-Neuntwich, surtout lorsqu'on apprend qu'il aurait été vu à Johannesburg, où il s'est rendu après son séjour au Caire.

Mais l'histoire de cette évasion qui comporte de multiples rebondissements ne s'arrête pas en Afrique du Sud, bien que ce pays raciste, gouverné par d'anciens nazis, semble être le refuge idéal pour un criminel de guerre.

Le 7 août, Zech-Neuntwich repartit en Basse-Saxe, à Hanovre, où il se livre à la Justice, proclamant son innocence, et réclamant la révision de son procès (révision également demandée par le Parquet de Brunswick, et qui doit avoir lieu en octobre).

Rappelons une lors d'une interview dans la capitale égyptienne, Zech-Neuntwich avait déclaré à l'hebdomadaire « Die Stern » :

« Mon cas n'est pas exceptionnel. Et mon évasion n'est que le début d'une série... Quant à moi, je compte bien revenir en Allemagne un jour, et plus tôt qu'en se le pense. J'attends la révision de mon procès. Croyez-moi, elle aura lieu et j'y serai présent. »

Quant on connaît le passé chargé de ce nazi, la nouvelle de son retour, dans de telles conditions, ne le laisse pas être inquiétant.

Un évadé de cette envergure, dont la liberté de mouvement semble totale, ne peut se constituer prisonnier sans être certain de l'impunité.

Ses déclarations témoignent de son assurance et, sans aucun doute, des hautes complications dont il jouit.

Echappera-t-il, lui aussi, au châti-

Marguerite KAGAN

# GOLDWATER : Un Tarzan poujadiste

Le monde entier est désormais familiarisé avec les portraits qu'« IL » aime à donner de lui-même : cow-boy, bricoleur, gros buveur de whisky, mais aussi grand-papa-gâteau, politicien averti, technicien moderne, bref, Américain cent pour cent, sans façons mais efficace. Le contraire, en somme, de ces intellectuels ramollis qui, aux quatre coins de la planète, ne songent qu'à flirter avec les rouges, les noirs ou les jaunes. Ces intellectuels impuissants et pusillanimes qui avaient réussi à brouiller les idées de feu John Fitzgerald Kennedy.

Barry Goldwater a déjà une légende. Il ne peut — dit-on — s'endormir sans avoir entendu l'enregistrement phonographique des frais murmures d'une source de l'Arizona, sa terre natale.

Ce « poète » est cependant dangereux. En quelques mois, il cristallisé sur son nom, tout ce que les Etats-Unis comptent de nostalgiques de la guerre (froide ou chaude), de racistes et, plus simplement encore, d'imbéciles pour qui un raisonne-

versifs du monde moderne que sont la Sécurité Sociale, le syndicalisme, la planification, l'instruction publique et, naturellement, l'intégration raciale !...

Ce philosophe à cheval, qui prône le retour aux lois « de Dieu et de la nature » (sic) préfère indiscutablement les généraux — « hommes fins, compétents, bien éduqués » — aux chercheurs qui lui sont

par  
**Claude FAUX**

suspects. « Il semble », remarque-t-il par exemple, « qu'il ne soit jamais venu à l'esprit des savants que Dieu ne réserve pas ses dons à quelques hommes et que, si quelques savants n'avaient pas trouvé le secret de l'atome, d'autres hommes l'auraient fait... »

De telles énormités flattent et rassurent ceux qui pourraient avoir des complexes

de ces Comités plus ou moins clandestins qui ont assuré ses premiers succès, ne reculèrent pas, dans les semaines qui viennent, devant les pires provocations pour que la hantise noire atteigne au paroxysme.

Certains dirigeants de couleur risquent, du reste, de céder à la tentation de la violence. Un des leaders d'un mouvement nationaliste noir, Malcom X, déclarait récemment qu'à son avis, il vaudrait mieux que Goldwater soit élu, car les Noirs sauraient alors clairement à qui ils ont à faire. Malcom X ajoutait que Johnson et Goldwater étaient « à peu près pareils » à ceci près que Johnson était un renard et Goldwater un loup. « Etant donné le choix qui lui est offert », concluait Malcom X, « il ne reste plus au Noir américain qu'à choisir celui qui le mangera parce que, de toute façon, il sera mangé... »

On voit bien à quelles imprudences pourrait mener un tel pessimisme.

C'est ce que veulent éviter les grandes organisations de la communauté noire américaine, qui ont demandé à leurs adhérents de mener campagne contre Goldwater mais de renoncer à toutes manifestations de rue jusqu'aux élections.

La situation n'en demeure pas moins préoccupante.

Si Goldwater était élu, une nouvelle forme de Mac-Carthisme s'implanterait aux Etats-Unis. La politique internationale ne pourrait pas ne pas s'en trouver dangereusement affectée.

Récemment, le pasteur Martin Niemöller déclarait que Goldwater, c'était la guerre.

En tout cas, la paix serait sans aucun doute gravement menacée par cet homme qui joue avec ostentation les sherifs des plus mauvais westerns.

Pour qui le monde n'est qu'une vaste réserve où l'on parque les troupeaux et les Indiens.

Et qui ne voit guère plus loin que le bout de son colt.

Le drame, pour les Etats-Unis, réside dans le fait qu'en dehors de toute autre préoccupation, ce sera la question raciale qui va peser le plus lourd dans l'élection présidentielle de novembre. Le vote intervenu sur les droits civiques est, en effet, pour la majorité des Américains, un événement beaucoup plus considérable que la conjoncture économique ou le contexte international. Or, ne l'oublions pas, Goldwater a voté contre les droits civiques. Et de nombreux « démocrates » des Etats du Sud n'hésiteront pas à apporter leurs suffrages au « républicain » Goldwater, uniquement parce qu'ils voient en lui le défenseur du Blanc.

Goldwater essaie de profiter au mieux de la situation. A l'extérieur, il est le plus violent contre les « Viets ». A l'intérieur, ses amis politiques, les activistes



Ses supporters et ses alliés : « Rivarol » et les autres feuilles racistes. « L'Esprit Public » trouve tout naturel de le rapprocher de Bidault, porte-parole de l'O.A.S.

ment cohérent est, à coup sûr, un traquenard communiste.

Pour toucher le cœur de cette clientèle médiocre — mais, hélas, nombreuse ! — le sénateur de l'Arizona utilise des arguments du niveau de ceux qui, naguère, eurent un certain succès, en France, avec Poujade. Une des différences qui existent entre le démagogue de Saint-Céré et le cow-boy de Phoenix est, malheureusement, assez notable : Goldwater peut un jour — s'il est élu — disposer de l'énorme arsenal atomique des U.S.A. Sur ce point, il n'a jamais dissimulé ses désirs. Selon lui, l'O.T.A.N. devrait être dotée d'armes nucléaires tactiques afin de pouvoir intervenir contre toute « invasion locale » des communistes. En clair, cela signifie que toute manifestation d'indépendance nationale pourrait être réprimée par la bombe atomique.

Avec de telles conceptions, Goldwater répond au besoin profond qu'éprouvent beaucoup d'Américains « moyens » d'affirmer leur virilité personnelle et politique.

Il est, à leurs yeux, une sorte de Tarzan en chasse contre les fauves de l'Est et, sautant de liane en liane, le voici qui met à mal tous ces grands mythes sub-

quant à leur matière grise. C'est pourquoi on a pu dire que Goldwater était le candidat des nouveaux riches et des jaloux.

En tout cas, ses alliés « naturels » seraient compromettants si l'homme était à une compromission près... Le Ku-Klux-Klan fera campagne pour lui. En Europe, le journal « Deutsche National Zeitung », spécialisé dans la réhabilitation des anciens nazis, accorde une large place aux déclara-

## Pas de prescription pour les crimes nazis

(Suite de la page centrale)

accomplis en exécution des lois, des règlements, comme fonctionnaire de l'administration. Il n'est pas un simple assassin. Il assassine par ordre. Il est l'agent d'un Etat bandit.

C'est pourquoi il peut invoquer pour sa défense l'ordre qu'il a reçu. Mais ce n'est pas une excuse. Le statut de Nuremberg l'a prévu. Le criminel ne pourra pas se dérober à sa responsabilité dans le crime en invoquant l'ordre criminel, mais le tribunal tiendra compte de cet élément dans l'établissement de sa sentence. Et ici comment ne pas dénoncer un concept juridique dont le gouvernement de Bonn fait le plus grand usage, le *Befehlsnotstand*. Comment traduire ? Littéralement : l'état de nécessité créé par l'ordre. C'est la contradiction flagrante du Statut de Nuremberg qui proclame que l'ordre criminel n'élève pas à celui qui l'exécute sa responsabilité. Mais naturellement, selon les circonstances, cela peut créer une circonstance atténuante. Le général von Choltitz, refusant de détruire Paris, montre bien qu'une volonté d'honnête homme ne reconnaît dans un ordre criminel aucune nécessité d'obéir, au contraire, il estime nécessaire, pour son honneur, de désobéir. Toute autre obéissance est une obéissance dégradante, la servitude d'un esclave. Malheureusement c'est la conception qui règne à Bonn où l'on ne fait rien pour effacer les souvenirs de

l'obéissance sans condition au Führer. Tel est le caractère du crime de guerre : il est exécuté conformément aux ordres d'un Etat criminel.

M AIS l'Etat est une abstraction. Ce qui existe, ce sont les gouvernants, leurs ordres, leur administration, leurs agents. Ce sont ces composants qui font l'Etat criminel. On ne peut atteindre et punir l'Etat-bandit qu'à travers ses agents, quel que soit leur grade. Le maréchal Goering, le maréchal von Keitel ont été pendus. Ils avaient exécuté les ordres criminels de leur Etat.

Or, l'Etat de Bonn se prétend successeur du Troisième Reich. Il revendique d'étendre sa compétence jusqu'à ses frontières, les frontières de 1937. Il porte dans ses armes l'aigle impérial, il conserve comme hymne national le *Deutschland über alles* qui faisait entrer les nazis en hystérie.

En quoi cette succession fait-elle de l'Etat de Bonn un Etat différent du Troisième Reich ? C'est par sa législation, si elle est vraiment démocratique et par sa procédure pénale, si elle poursuit comme criminels les actes que le Reich nazi prescrivait comme légaux. Mais, si — comme on le prépare — la Constitution et surtout le droit pénal reviennent aux règles du Troisième Reich, et si par la prescription le gouvernement de Bonn refuse de poursuivre les criminels nazis qui sont sur son territoire, il n'est pas

seulement successeur d'un Etat criminel : il s'en fait le continuateur.

Un Etat qui tolère sur son territoire des criminels comptables à l'égard de l'humanité de crimes atroces et refuse de les poursuivre en invoquant la nécessité d'obéir à des lois infâmes et en les couvrant par la prescription devient lui-même criminel. Devant un pareil Etat, la communauté des Etats n'est plus en sûreté, et l'humanité apprend avec horreur que des crimes d'Etat dont elle voudrait effacer jusqu'aux dernières traces sont dans cet Etat, de nouveau mis à l'abri de toutes poursuites.

Telle est, semble-t-il, la raison de droit international qui s'oppose à la prescription en matière de crimes contre l'humanité. La sûreté de la communauté humaine exige que tous les criminels qui s'en sont rendus coupables soient immédiatement livrés aux juges et jugés selon le droit des gens foulé aux pieds par leurs forfaits. Naturellement la Justice doit tenir compte de toutes les circonstances du crime. Mais la permanence même de l'Etat exige la permanence des poursuites et écarte toute idée de prescription.

Il faut être vigilant. Les assassins sont parmi nous. Seul leur châtiement exemplaire permettra de construire sur des bases purifiées et sûres la communauté des hommes que le monde attend.

J. B

Bientôt à Paris

### La Passagère

Le 15 octobre, aux Studios Saint-Séverin et de l'Etoile aura lieu la première française du film polonais « LA PASSAGERE », réalisé par André Munk et distribué par la société « Pleins Feux sur le Monde et les Hommes ».

« LA PASSAGERE » a obtenu le Prix de la Critique Internationale au Festival de Cannes 1964, et le Prix des journalistes italiens au Festival de Venise 1964.

# entrée Comment parler du racisme au lycée ?

Il est fréquent d'entendre dire qu'il n'existe point de discrimination raciale dans nos écoles et lycées. En un sens c'est exact et je ne laisserai personne accuser l'ensemble du corps enseignant d'ignorer que l'impartialité est le premier devoir d'un maître et de ne pas y tendre de toutes ses forces. Par contre, la lutte ouverte contre le racisme et la xénophobie n'est pas généralement éprouvée comme nécessaire. Lorsqu'on y fait allusion il vous est répondu qu'on « dramatise » et que point n'est besoin de « dénoncer un mal qui n'existe pas ». (L'Afrique du Sud n'est pas notre affaire et l'Algérie ne l'est plus. Quant à l'antisémitisme, il est du passé, même en Allemagne ; les juifs n'ont point de peine à se loger, de quoi se plaindre-ils ?). Les noirs, c'est différent, mais que chacun s'occupe de son domaine. Nos élèves noirs sont à égalité avec les blancs.

Lorsque des tracts du M.R.A.P. furent distribués aux portes du lycée, de nombreux professeurs, loin de demander qu'on parlât ouvertement de la question à l'intérieur, s'indignèrent de cette « violence (sic) faite à la conscience de nos élèves ». Ceux-là y voient de la politique au sens partisan du terme et ne s'aperçoivent pas qu'ils respectent moins l'enfant, l'adolescent (qu'ils ont pour devoir d'éclairer) que le prétendu droit des parents de maintenir l'enfant dans l'ignorance de ce qui n'est pas son étroit milieu familial. Ce qui fut toujours une autre politique, conservatrice. D'autres craignent qu'en dénonçant l'antisémitisme sous sa forme larvée on ne réveille maladroitement ses partisans agressifs de « Jeune Nation » ou autres. Ils soulignent là un danger réel, doublé du risque moral d'accroître l'in-

est compréhension de l'autre, si, traitant des passions, elle tait une des plus communément répandues, la passion raciste ? Sartre dans son « Esquisse d'une théorie des émotions » souligne que la colère ne tombe pas sur nous mais que nous nous « mettons » en colère... et, dans ses « Réflexions sur la question juive », que le raciste de même a « choisi » la permanence de la pierre, l'imperméabilité à toute expérience.

(Suite page 10)

## Henriette HERGOT

Professeur agrégé de philosophie au Lycée Jules-Ferry

sécurité affective des minorités et d'introduire discrimination et malaise là où l'on voudrait œuvrer à la fraternité et la paix.

Toutefois, il est toujours plus facile de s'abstenir que de trouver les modalités d'une action échappant le plus possible à tous ces risques. Qui ne fait pas le bien fait le mal. (Pour ne parler que des juifs, Sartre a raison lorsqu'il dit qu'il ont des accusateurs passionnés, mais pas de défenseurs passionnés). Les « démocrates » de nos écoles sont souvent bien timorés. Nos élèves ne sont pas racistes me dit-on, lorsque je rapportai les tribulations qu'avait à souffrir à la porte de l'école de sa commune une petite noire, mais « il se trouve que » cette enfant est associable, (refuse de se mêler aux autres, est irascible)... coïncidence qui fait réfléchir. Peut-être que dans les écoles où petits noirs et petits blancs se prennent par la main, l'influence préventive du maître a-t-elle rendu impossible cette situation de réciprocité agressive ?

Notre jeune public au lycée est un extrait de notre société. Il contient des esprits ouverts, d'autres issus de milieux clos, sûrs de leur supériorité, de leur « self-righteousness ». N'ai-je pas des élèves de bonne foi convaincues que la chrétienté n'est responsable que des bonnes œuvres sociales de ses ordres et rien que de cela, et partant, « la plus charitable » des sociétés ? Les Croisades et expéditions coloniales ? — missions ! L'Inquisition et ses bûchers ? — excès bien intentionnés au départ. « L'enseignement du mépris » dont parle Isaac ? faiblesse humaine d'ailleurs exagérée à loisir. Le silence sinon la complicité à l'heure des pogroms ? — franche calomnie ! Ce n'est point qu'on nie le racisme, mais on le nie chez soi et c'est toujours la faute du noir ou du juif s'il n'est point aimé ; et puis l'erreur c'est de vouloir contraindre par les lois à une intégration qui se ferait tellement mieux, en Amérique par exemple, Terre de liberté, si elle était laissée aussi libre que le commerce !

**M**AIS comment en serait-il autrement si l'enseignement ne prend pas le taureau par les cornes, si l'historien ou le professeur d'instruction civique n'est pas tenu, quelles que soient ses croyances idéales, d'enseigner les réalités, le Décret de la Sainte Inquisition sur les juifs affiché en 1751 « tant dans les juiveries que hors des juiveries » etc..., comme « l'Arien paragrapp » des pasteurs allemands du « Mouvement » de 1933 ou les déclarations du Cardinal Faulhaber, chef de la hiérarchie catholique allemande. La laïcité n'en sera pas plus molestée que par la dénonciation de l'évêque Cauchon. Comment en serait-il autrement si le professeur de Lettres passe pudiquement sur la signification profonde des affaires Calas, Dreyfus, etc... si le professeur de philosophie ne fait pas pratiquer au sein de sa classe la vraie tolérance qui

# Visite au maître-graveur Georges Simon auteur de la médaille d'Anne Frank



(Photo M. Clair).

**L**E 4 AOUT 1944, la Feld-Polizei faisait une descente dans l'Annexe, la cachette de la famille Frank, qui venait d'y passer plus de deux années, arrêtant les occupants et les envoyant dans les camps de concentration...

Parmi les papiers abandonnés sur place, il y avait le Journal d'Anne, cette enfant de quinze ans qui devait, par la grâce éblouissante de sa pureté et de sa foi, devenir l'un des livres les plus importants de l'après-guerre.

Traduit en trente-deux langues, adap-

contexte qui servit à sa matérialisation. « ... ainsi c'est en Hollande où elle vécut les longues années de sa claustration que la médaille d'Anne Frank fit sa première apparition publique. »

Lauréat de la Ville de Paris pour la sculpture en 1927, couronné en 1949 de la Médaille d'Honneur (Sculpture et Gravure) du salon des Artistes Français, Georges Simon eut aux Beaux-Arts les maîtres les plus réputés : Dropsy, Lavrillier, Bazor, Grégoire... Entré en 1931 — il n'avait alors que vingt-cinq ans — à la Monnaie de Paris, il y est

de lui, de lui trouver un profil de médaille... et pourtant c'est bien cette impression que laisse le visage aux traits nets et au collier de barbe qui souligne un sourire tout en demi-teinte, aux yeux perçants, tandis que les mains carrées ajoutent aux paroles le détail suggestif d'un geste précis de sculpteur.

Écoutons-le :

« ... pour le visage d'Anne il n'existait que très peu de documents, de plus je voulais faire ressentir l'idée que cette extraordinaire personnalité a marqué jusqu'aux pauvres murs qui l'entouraient... »

C'est ainsi qu'apparaît ce sourire nostalgique, cet ovale pur, comme jaillissant du mur usé... L'usure, l'usure du temps, de l'âme, des nerfs, cette lenteur toujours répétée des heures toujours plus nombreuses dans cette prison qu'était l'Annexe, nous la retrouvons dans le calibre « informe » de la médaille, pareille à un galet usé par le ressac toujours recommencé de la mer, comme ces jetons que les doigts d'enfants frottent à longueur de journée contre les murs, le sol...

C'est là une des plus jolies, une des plus belles trouvailles de cet artiste tout de nuance et de sensibilité.

Au revers, dans un réseau de barbelés, une primevère, symbolisant le premier amour d'Anne : son jeune ami Peter, s'éclaire, fragile et tenace, comme une insulte à la haine et aux brutalités, la négation même de la mort.

**G**EOORGES SIMON qui, outre ses médailles commémoratives (Guerre de 1939-1940, Conférence de Paris, Biennale de l'Information, Musée de l'Homme) a laissé son nom à toute une série d'éditions de la Monnaie de Paris concernant de grandes figures universelles : Saint-François de Sales, Schubert, Robespierre... touche ici à la plénitude de son art.

Les qualités humaines de l'artiste, sa grande bonté, son esprit de tolérance dans tous les domaines, en passant par ses outils de graveur, se sont cristallisées dans le simple et beau visage d'Anne Frank, qu'il a marqué à jamais de sa création exceptionnelle.

Et c'est là le « don » des grands artistes que de nous faire reconnaître, par leur vision propre des visages que nous n'avons jamais intimement connus.

Ajouterai-je que Georges Simon est un lecteur intéressé de « Droit et Liberté » ? On l'aurait deviné!...

**I**L y a vingt ans, le 4 août 1944, la Feld-Polizei faisait une descente dans l'Annexe, cette cachette de la famille Frank, arrêtant les occupants et les envoyant en camps de concentration.

En mars 1945, Anne mourait dans le camp de Bergen-Belsen...

C'était deux mois avant la libération de la Hollande!

Bernard SANNIER-SALABERT.



Georges Simon dans son atelier

té pour le théâtre dans tous les pays, puis pour le cinéma par la 20<sup>th</sup> Century Fox, avec Millie Perkins dans le rôle d'Anne Frank, plus de 500.000 exemplaires vendus récemment dans une édition populaire de poche... c'est une gloire posthume payée fort cher, trop cher : au prix de la jeunesse et de la vie d'une toute jeune fille.

Ainsi, après le grand succès en librairie du « Journal d'Anne Frank », après ce grand silence qui suit les bonnes opérations commerciales, il est réconfortant de voir qu'un grand artiste français cautionné par notre très officiel « Hôtel des Monnaies » rend un nouvel hommage à la petite juive de quinze ans en lui offrant l'immortalité dans ce qu'elle a de plus durable dans le monde des hommes : la médaille.

Et j'ai voulu raconter, pour vous, Georges Simon, maître-graveur, l'auteur de cet émouvant témoignage.

**D**ANS un vaste atelier du quai de Conti, avec la Seine comme toile de fond, il a bien voulu me recevoir et me parler des raisons qui l'ont poussé à créer cette médaille.

Le « Journal d'Anne Frank » a, dès la première lecture, éveillé en lui les échos inoubliables de souvenirs personnels (Georges Simon a perdu certains membres de sa famille dans les camps de concentration nazis).

L'idée, latente, germe en lui d'un hommage personnel à la jeune héroïne. Le congrès de juin 1963, à La Haye, de la Fédération Internationale des Editeurs de Médailles (FIDEM) fut le

maintenant maître-graveur. Ce titre envié ne l'empêche point de se livrer à des travaux anonymes où se déploient toutes les ressources de sa technique et de son art sensible : réfection de maquettes de décoration, retouches de modèles fournis pour de futures monnaies ou médailles, d'une facture encore improprie à la frappe.

**I**L faut entendre Georges Simon parler de « son » Anne Frank, l'une de ses créations qui lui sont les plus chères. Il paraîtra bien facile, en partant

## ANNE FRANK par Georges Simon

**FACE** : effigie d'Anne Frank apparaissant sur un mur. « Il semble que ces murs gardent l'empreinte et le souvenir de cette enfant exceptionnelle. »

**REVERS** : Les primevères et les barbelés évoquent son premier amour et sa captivité.

Diamètre : 22 mm.  
Poids : 225 g.  
Prix : 21 F (bronze) ; 130 F (argent).

Les commandes peuvent être adressées à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris (2<sup>e</sup>). C.C.P. : 60-70-98 Paris. (Ajouter 2 F pour les frais d'envoi).



## LA VIE DU M. R. A. P.

**A** PRES un repos bien mérité, les militants, les amis du M.R.A.P. reprennent leurs activités. Le succès de la 15<sup>e</sup> Journée Nationale et des diverses manifestations qui ont marqué l'année du 15<sup>e</sup> anniversaire de notre Mouvement ; les efforts accomplis pour réorganiser l'ensemble des structures du M.R.A.P. et développer notre propagande ; la multiplicité des réalisations dans la période qui a précédé les vacances : tout cela crée de bonnes conditions pour un « démarrage » rapide.

Certains comités, comme ceux du Nord et du Rhône, devant faire face à des manifestations concrètes de racisme anti-algérien, ont réagi malgré les vacances, avec toute la promptitude et la fermeté souhaitables. D'autres, grâce à une reprise immédiate des contacts, sont déjà à pied d'œuvre : ainsi, celui de Champigny, dans la Seine, qui, bien que provisoire encore, prépare une soirée pour la fin octobre. Des séances cinématographiques avec débats sont annoncées pour ces prochaines semaines, notamment à Pau, à Caen, à Paris (dans le 9<sup>e</sup> arrondissement).

Ces premiers exemples, c'est certain, stimuleront les retardataires, et les initiatives seront nombreuses en octobre et novembre, pour répandre par des conférences, des débats, des films, des expositions, des ventes de livres, les idées qui nous sont chères ; pour alerter l'opinion sur la réalité du racisme, à combattre d'abord chez nous, et exprimer notre solidarité à ceux qui s'opposent courageusement aux discriminations, dans des conditions si difficiles, que ce soit aux Etats-Unis ou en Afrique du Sud.

En ce qui concerne les objectifs urgents à atteindre, il faut placer au premier plan les propositions de lois anti-racistes élaborées par le M.R.A.P., soumises au Parlement, et pour l'adoption desquelles nous devons mobiliser tous les antiracistes, tous les démocrates.

Parmi nos tâches immédiates, figure aussi, pour les Parisiens, la préparation du grand gala antiraciste du 22 novembre, pour que cette traditionnelle manifestation réunisse comme chaque année un grand nombre d'amis de notre Mouvement.

En ces temps où le racisme apparaît comme un grave problème d'actualité et suscite la saine réaction de tant de citoyens indignés, le M.R.A.P. doit être à la hauteur des nécessités. Le travail ne manque pas dans nos comités locaux, et nos commissions nationales. Recruter de nouveaux adhérents, de nouveaux militants, accroître la diffusion de notre journal, recueillir les moyens matériels indispensables : ce sont donc aussi des tâches importantes et quotidiennes.

La conscience antiraciste ne suffit pas. Il faut lutter, et pour cela, s'organiser.

## Le carnet de DL

### NOS JOIES

Nous avons appris avec beaucoup de joie, la naissance de Judith, troisième fille de nos amis Charles et Daisy PALANT.

Que le secrétaire général du M.R.A.P. et sa famille trouvent ici les cordiales félicitations de notre journal et de notre Mouvement tout entier, ainsi que les vœux les plus chaleureux de santé et de bonheur pour la petite Judith.

M. Max MENDELSON, vice-président de la société « Secours aux Amis » vient de fêter son soixante-dixième anniversaire. Nous lui exprimons nos félicitations amicales et nos meilleurs vœux.

### NOS PEINES

Nous apprenons avec douleur la mort de Gaston LAROCHE (colonel F.T.P.F. Boris Matline), chevalier de la Légion d'Honneur, médaillé de la Résistance, croix de guerre 1939-1940. Gaston Laroche avait été pendant de longues années secrétaire général du C.F.D.I. (Comité Français pour la Défense des Immigrés).

Que Mme Laroche ainsi que toute sa famille trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

M. Elie GOZLAN est mort à Paris, à l'âge de 88 ans. Né dans les Aurès, il fut secrétaire général de la Fédération des Sociétés Juives d'Algérie et fonda avec le cheik El-Okbi, l'« Union des Croyants monothéistes », dans le but de rapprocher musulmans et juifs. Elie Gozlan s'était associé, ces dernières années à diverses manifestations du M.R.A.P.

Nous exprimons à toute sa famille nos sincères condoléances.



## Dans notre courrier...



### ETANT ETUDIANT AFRICAIN...

J'ai été très intéressé par votre journal à cause de son action humaine, de sa prise de position devant certains faits ignobles qui déshonorent l'humanité entière et empêchent la compréhension universelle de se réaliser et surtout votre combat contre ce mot « racisme » que j'éprouve de la peine à prononcer en sachant combien d'êtres humains en souffrent.

Et j'espère qu'un jour, certains égarés, entendront la voix de la fraternité humaine qui est la condition sine qua non pour un monde meilleur.

En ce qui concerne l'abonnement, j'éprouve vraiment le désir de souscrire mais étant étudiant africain qui doit bientôt rentrer en Afrique, il me serait impossible d'en souscrire actuellement mais dès mon arrivée, je compte m'intégrer dans la famille de tous les lecteurs fidèles de votre journal.

K. M.  
Cherbourg (Manche).

### UNE REALITE BIEN ANCREE

J'ai bien reçu les exemplaires de « Droit et Liberté » qui m'ont été adressés et je donne volontiers mon adhésion à votre Mouvement auquel j'aurais dû appartenir depuis longtemps. Pilote du port d'Oran, j'ai dû fuir l'Algérie quelques heures avant l'arrivée de tueurs chargés de me prendre en charge, après avoir été préalablement blâmé, plastiqué, pillé, condamné à mort par l'O.A.S. J'ai eu sans doute tort de ne pas approuver les sentiments antisémites que l'on manifestait autour de moi et les crimes contre la communauté musulmane.

Je rentre actuellement du Congo-Brazzaville où j'ai pu, à nouveau, éprouver les méfaits d'une « mafia européenne » profondément raciste et qui cherche, par tous les moyens, à étouffer les aspirations d'un peuple vers le progrès social, la liberté et le travail. Les officiels de la Banque, du commerce, de l'industrie, certains fonctionnaires, font preuve d'une grande hypocrisie dans leurs rapports avec les Africains. On pourrait penser que la ségrégation est abolie depuis longtemps dans ce pays, or, elle est en réalité bien ancrée, mais diffuse, sous-jacente. On manœuvre pour empêcher les Africains de s'inscrire à un cercle, pour éviter de les inviter à un cocktail, pour les empêcher de s'installer dans un immeuble ; mais devant le ministre africain on se montrera d'une grande urbanité et on fera preuve d'une grande servilité pour assurer que l'on travaille à la prospérité du pays, alors que l'essentiel est de conserver

son poste et de rapatrier le maximum de francs C.F.A. car le franc C.F.A. est noble.

Dans le secteur où je pratiquais, où l'on était profondément raciste et où régnait en même temps l'incompétence et l'ivrognerie, j'ai vu refuser l'accession à des postes de Congolais qui, sur le plan technique et intellectuel, avaient une qualification supérieure à celle d'Européens qui en étaient pourvus. Si l'on affiche des idées timidement libérales et si l'on marque un peu de sympathie et de compréhension envers les Africains, on passe rapidement pour un huluberlu, voire pour un fou et l'on devient vite un être dangereux qu'il faut éliminer. On cherche par tous les moyens à vous atteindre ; on mobilise contre vous (ce qui n'est guère difficile dans un pays où les nostalgiques de l'Indochine et de l'Algérie française sont nombreux et où l'on klaxonne encore « Algérie française ») on dirige sur vous un faisceau de calomnies, les mains ne se tendent plus et sur le plan professionnel, on vous tend des pièges. La méthode n'est sans doute pas mauvaise. N'ayant pas, hélas, des nerfs d'acier, j'ai succombé à tant de mauvaise foi, de fourberies et j'ai dû demander mon rapatriement, les nerfs à bout, déprimé, épuisé, vaincu une nouvelle fois par le colonialisme. Je sais que maintenant on s'attache à empêcher mon retour où je constitue un réel danger pour mon entourage.

La promotion africaine constituée pour trop d'Européens une dangereuse hypothèque sur leur avenir, l'essentiel pour eux étant de durer, il n'est pas possible d'obtenir un changement dans leur mentalité et encore moins un sentiment de sympathie pour l'homme africain et le milieu dans lequel il vit.

Je participerai très volontiers aux actions que vous menez contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

C. T.  
(Seine-Maritime).

### A LA MARTINIQUE

La situation se détériore chaque jour davantage, et les incidents prennent souvent une tournure raciste.

L'administration poursuit ses erreurs jusqu'à la démesure. Mais le peuple martiniquais n'est plus passif...

M. R.  
(Martinique).

### « PAS DE LA MEME

### RACE »

Le 3 juin 1964, alors que je me rends à mon travail, je suis témoin d'une scène inadmissible à la bouche du métro située devant le Théâtre Saint-Martin.

Il est entre 7 h. 20 et 25. Un policier parle irrespectueusement à un homme se trouvant en bas des escaliers de la bouche du métro.

J'ai alors pour ce policier un regard exprimant ma réprobation.

Accompagné d'un de ses collègues, il me rattrape et me demande mes papiers. Tout en cherchant mon portefeuille, je lui fais remarquer qu'il est plus correct avec moi qu'avec le monsieur d'il y a un instant.

— Vous n'êtes pas de la même race, me répond-il. (L'homme pris à parti était un Algérien.)

Devant cette réplique, je remets mon portefeuille en place et refuse de montrer ma carte d'identité. Ils me traînent devant le car de police, déboutonnent ma veste, fouillent ma serviette, menacent de m'amener au poste, sous les regards du chef de patrouille, tandis que je tiens plaqué contre moi mon portefeuille. Un groupe d'une dizaine de badauds s'étant formé, ils renoncent à vérifier mon identité, déclarant que je suis un intellectuel. Le car de police est immatriculé 601.892.

André CHALARD  
Paris-XI<sup>e</sup>.

### UN APPEL A LA PAIX

Fin 1963 — début 1964, l'Ensemble des Chœurs de l'Armée Soviétique a donné une série de récitals à Paris.

Dans leur répertoire figurait un chant, intitulé « Le Glas de Buchenwald ».

Après le départ de cet Ensemble, un disque a été édité : « Les Chœurs de l'Armée Soviétique à Paris 1963-1964 », microsillon « Chant du Monde » (LDX - S - 4290).

« Le Glas de Buchenwald » a été exécuté en russe, donc incompréhensible pour l'auditeur français (et quelques lignes « explicatives » sur le programme ne pouvaient, évidemment, donner tout le contenu de la chanson).

Ma femme et moi, nous l'avons traduite en français. Ce n'est pas une traduction littérale : malgré notre désir d'être le plus proche possible du texte original, il n'est pas possible de traduire d'une langue à l'autre « mot à mot » en rimes tout en gardant le rythme. Mais le rythme est fidèlement conservé. Aussi, ceux qui ont aimé ce chant, qui connaissent la mélodie ou possèdent le disque, pourront le chanter en français.

Je vous envoie sous ce pli cette traduction. Je veux croire que les lecteurs de « Droit et Liberté » aimeront ce chant et que ma traduction leur plaira.

Et plus nombreux seront ceux qui la chanteront, mieux ce sera pour la cause de la paix.

### LE GLAS DE BUCHENWALD

Hommes, debout ! Minute de silence !  
Ecoutez, écoutez, ça hurle de tous côtés !  
Le glas de Buchenwald remplit l'espace,  
Sonne à toute volée, sonne à toute volée.

Il survole la terre et va s'étendre...  
Vie et force renaissent soudain partout,  
Les victimes ressuscitées des cendres  
De nouveau debout, de nouveau debout,  
Innombrables, innombrables,  
De nouveau debout. (Bis)

Des centaines de mille de brûlés vifs,  
Pas à pas, coude à coude, rang après le rang  
Les colonnes internationales  
Parlent avec nous, parlent en marchant.

Entendez le grondement de tonnerre,  
Ce n'est pas l'orage ni l'ouragan,  
Sous le vent de l'ouest qui l'enserme  
Râle le Pacifique, hurle comme un dément,  
Et il gronde, et il gronde  
L'immense océan. (Bis)

Hommes debout ! Minute de silence !  
Ecoutez, écoutez, ça hurle de tous côtés -  
Le glas de Buchenwald remplit l'espace,  
Sonne à toute volée, sonne à toute volée.

Il s'étend, il plane au-dessus de la terre,  
Et en frémit l'éther angoissé.  
Braves gens, soyez sur pied de guerre  
Préservez la paix, préservez la paix !  
Prenez garde, prenez garde !  
Préservez la paix ! (Bis)

Odette et Alexis BODIK  
Boulogne (Seine).

## Comment parler du racisme au lycée ?

(Suite de la page 9)

Après avoir lu ce livre, voici ce que des élèves en pensèrent : « Peut-être, étant athée, est-il facile à J.-P. Sartre de considérer tous les hommes comme égaux... mais n'est-il pas NORMAL que le chrétien ait, lui, cette répugnance envers le juif... répugnance « spirituelle ? ». Le respect de la laïcité vraie commandait-il alors de « laisser passer », ou de faire connaître à l'élève chrétien, ignorant de son propre Evangile, le travail du grand historien Jules Isaac sur la genèse de l'antisémitisme chrétien, et de l'exégète catholique le R.P. Démann, préfacé par le Cardinal Saliège ?

Une autre réflexion d'élève sur le livre de Sartre est réconfortante : « Jusqu'alors je pensais : un juif est un homme comme les autres, il ne doit pas y avoir de racisme. A partir de maintenant je vais m'efforcer de penser au juif en tant que juif. C'est plus généreux car J.-P. Sartre vise à ne pas faire du juif un être à part sans lui interdire son originalité. » L'élève avait compris ce que Sartre soulignait : nous sommes tous « des libertés en situation ». La situation d'une personne en

milieu hostile lui donne tantôt une passion ardente pour la justice, tantôt un complexe de persécution, de culpabilité ou même de grandeur, mais toujours une sensibilité plus vibrante. L'ignorer c'est s'exposer, si l'on est un ancien raciste, converti à une bonne volonté de surface, à des retombées dans un racisme d'autant plus grave cette fois qu'on croit avoir tenté un « loyal essai » contre lui. En outre, rien ne dessert plus les juifs ou les noirs que de ne parler d'eux que comme des victimes... cela irrite ceux qui n'ont pas ce privilège et puis c'est aller contre la vérité. Le racisme engendre le racisme, naturellement. « On les croit méchants, nous, les chrétiens », me disait une élève israélite.

La conférence récente du professeur Marc-André Bloch au Lycée Jules Ferry, a fait beaucoup pour la justice et la compréhension mais, après un exposé d'une si pure noblesse, les questions des élèves, émues d'ailleurs, déconcertaient parfois. « Doit-on, à votre avis, faire porter aux jeunes Allemands les fautes de beaucoup de leurs pères ? » — « La meilleure manière d'éviter le retour de l'antisémitisme est-il « le groupement des juifs entre eux » ou leur « assimilation ? » — « Comment « expliquer » cette haine, cette barbarie à l'égard des juifs en particulier », demandait une élève (alors même qu'on venait de rappeler les égales persécutions contre les tziganes aussi). Or, de toute évidence, tout racisme était condamné, l'antigermanisme tout autant ; et le testament de Marc Bloch, mort pour la France, montre assez que cette assimilation dans la patrie, ce ne sont pas les juifs qui la refusent, fussent-ils attachés à des croyances autres que les croyances catholiques, mais bien, plus ou moins consciemment, les milieux conservateurs qui se « groupent entre eux » et pour qui les mal-pensants sont toujours un peu des mauvais patriotes, eussent-ils tous leurs morts au champ d'honneur.

Tout ceci prouve à mon sens que l'éclaircissement persévérant de l'intelligence doit aller de pair avec l'appel aux sentiments de fraternité, sinon ceux-ci resteraient stériles. Ce n'est pas, je crois, péché d'intellectualisme. « Une grande clarté dans l'entendement, rappelait Descartes, engendre une forte inclination dans la volonté. »

Henriette HERGOT,

# « One potato, two potato »

« **D**ROIT ET LIBERTE » a publié dans un précédent numéro (mai 1964), une correspondance de Jacques Deltour, sur le film « One potato, two potato », lors de sa présentation au Festival de Cannes.

Cet article était accompagné d'une interview du jeune réalisateur américain, Larry Peerce, dont c'est la première œuvre et qui résumait ainsi ses intentions : « *Nous avons voulu faire une histoire d'êtres humains.* »

J'ai beaucoup aimé ce film, parce que la violence n'y a aucune part. On nous a trop présenté de bagarres entre noirs et blancs, c'est-à-dire que nous connaissons bien les paroxysmes sans connaître l'humble réalité quotidienne, les drames de la vie familiale.

Richard, un noir, épouse Julie, une blanche, que son mari avait abandonnée avec une fillette. Celle-ci sera heureuse dans la ferme que Richard a achetée, où elle vit avec les grands-parents noirs et avec le petit frère métis. Mais l'époux blanc revient et réclame sa fille. Nous sommes en Alabama, dans le « deep South », et bien que le divorce ait été prononcé en faveur de Julie, la fillette sera reprise par le père. Tout est en teintes douces et tendres, la colère de Richard n'explose pas en actes agressifs même quand il apprend que le premier mari de Julie a essayé de la reprendre, d'abuser d'elle. Mais on sent que la corde est prête à se rompre : les imprécations contre les blancs constituent un substitut de réactions plus violentes, qui sont près d'éclater.



Les jeux de physionomie des principaux acteurs sont vraiment admirables : Barbara Barrie (Julie) s'est vu décerner par le Jury de Cannes, le grand prix d'interprétation féminine.

« One potato, two potato » : un film que tous les antiracistes doivent voir. Un film qui apporte sa pierre à notre combat.

Edgar WOLFF.

## Projection pour les amis du MRAP

Le dimanche matin 4 octobre, à 10 heures, le film « One potato, two potato » sera projeté à Paris, au cinéma « Le Biarritz », 79, Champs-Élysées, pour les amis du M.R.A.P.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Mouvement, 30, rue des Jeûneurs, Paris-2°. GUT. 09-57.

## TELEVISION

Le 29 juillet, la première chaîne a programmé un film tourné pour la télévision belge par Jean Antoine au début de 1963. Le sujet : un étudiant congolais, Rafaël, est fiancé à une jeune décoratrice belge, Odile. Ils envisagent de se marier et de partir au Congo. Rafaël est brusquement nommé à un poste important à Léopoldville. Le dénouement se précipite. Les fiancés se heurtent. C'est la rupture. Il part seul.

A première vue le film peut certes paraître ambigu. Je sais que certains téléspectateurs en ont conclu hâtivement, avec plaisir, ou consternation : « les mariages mixtes sont impossibles ».

Mais si l'on pousse un peu l'analyse, on s'aperçoit que l'ambiguïté provient, non pas des intentions de l'auteur, mais d'une maladresse certaine dans le choix de l'héroïne. Le fait de situer Odile dans un milieu bourgeois à préjugés racistes, pouvait rendre le problème encore plus passionnant, si la jeune fille avait été autre chose qu'une poupée inconsistante

# « L'ours en peluche »

et égoïste, face à un être aussi exceptionnel que Rafaël. Sans nul doute, elle aime son fiancé, mais elle ne s'intéresse pas à son milieu : parmi les Africains, elle s'ennuie, et ce qui est plus grave, elle se sent gênée. A-t-elle jamais relié son problème sentimental au problème plus général des rapports de deux cultures, de deux races, dans une situation politique complexe ? La scène de jalousie qu'elle fait à Rafaël, et qui provoque la rupture n'est au fond qu'un prétexte inconscient pour rester à Bruxelles et sauvegarder sa très bourgeoise sécurité.

De toute évidence, les personnages africains sont de beaucoup supérieurs à leurs protagonistes blancs. Ils discutent, ils agissent, en un mot ils vivent. Chacun aborde ses problèmes et essaye de les résoudre avec logique, même Henri, qui « ne veut pas diluer la race ». Ce n'est pas, à proprement parler, une attitude raciste, car pour lui il ne peut actuellement y avoir de solution individuelle et sentimentale : le problème est

un problème politique à l'échelle de l'Afrique. Le manque de personnalité d'Odile ne peut d'ailleurs guère l'inciter à nuancer sa position.

Le film aurait mieux posé le problème racial si les termes de l'épuration avaient été égaux. Mais on l'a vu, la psychologie des Belges est par trop fluide. Il reste que le sujet est traité avec courage et franchise. C'est la première fois qu'un metteur en scène se penche avec autant de subtilité sur des Africains qu'il nous montre comme des hommes véritables, et non pas comme des êtres primaires.

On peut s'étonner qu'à l'exception du journal « Le Monde » la presse n'ait pas cherché à analyser plus profondément le film et se soit contentée de quelques lignes anodines ou destructives.

Jean Antoine n'a pas tout dit. Il est difficile d'épuiser le sujet en une heure, mais on peut certainement beaucoup attendre de lui pour la défense de la cause antiraciste.

Claude TOURE.

# « LE FOU D'ELSA » : Un poème d'amour et d'amitié

VISIONNAIRE de l'avenir et d'une félicité nouvelle, Louis Aragon s'identifie étrangement ici à un poète arabe d'il y a quatre siècles qui, dans Grenade assiégée, rêve des jours que nous allions vivre, d'une femme qui viendrait alors répondre à son amour, réalisant pour lui toute la perfection imaginable. Elle a nom Elsa.

C'est cantique d'amour que « le Fou d'Elsa » (1). Seule la bien-aimée, à présent comme aux jours de Salomon ou de Kéïsan-Nadjdi, donne accès à la beauté du monde. Mais le couple aujourd'hui, loin déjà sur la route « précisément » qui monte, se sait responsable de l'avenir humain. Il a pris place au cœur du combat, du malheur... Sa légende ici, par un mystère qui nous semble trop clair, s'est confondue avec celle de Grenade. « Cette Grenade qui tant ressemble à notre vie... »

La Grenade du poème fait penser à quelque foundouk où se croiseraient guerriers et rois, nomades, voyageurs de partout venus avec l'expression changeante des préjugés qui les séparent, à un carrefour que hantent morts et vivants, gens des temps à venir, personnages imaginaires traversant les légendes... Les siècles s'y affrontent, avec les événements, les hommes qui les marquent, les perspectives différentes de l'histoire.

C'est ici la Grenade du dernier roi maure à qui la beauté des jardins semble dérision. Le défi du long siège aux rois catholiques s'achève dans la faim, la peste, la trahison, la persécution sanglante des juifs, les combats fratricides entre musulmans... Puis s'allumeront les bûchers de l'Inquisition, et

l'on traquera les Infidèles, on poursuivra les Gitans par les sentiers de montagne... Dans la ville à feu et à sang, le Medjnoûn, le fou voyant que suivent les enfants, a vision d'autres guerres, d'une autre défaite, d'autres martyrs dont le nom reste en nous comme une plaie... Le poète a trouvé comme jamais prise sur le temps.

« Et j'ai cherché de Grenade perdue au siècle d'Elsa la loi du progrès le mécanisme »

Par quoi l'homme dépasse l'homme et chaque génération

Est à l'échelle un barreau supérieur. »

Ce pas en avant d'une génération sur l'autre, on en doute parfois. Dans le frisson d'épouvante, l'horreur, les remords qui nous saisissent à la vision des charniers récents, des crématoires, de l'offense indicible faite sous nos yeux à l'être humain, nous avons la sensation de vivre un temps anachronique. Notre univers ressemble à la Grenade de 1492. D'où le passage perpétuel du poème de l'avenir au passé, du passé au présent.

La marche des générations vers le règne de l'amour et de la solidarité exige une haute conscience du respect dû à l'être humain. Le poème contribue à cette lumière intérieure lorsqu'il nous fait vivre la tragédie des hommes jetés les uns contre les autres. Il en éclaire les racines. Il ouvre au delà d'elle des perspectives inouïes pourtant réalisables...

N'est-il pas d'hier, le déchirement de cette nuit dans Grenade, où la colère aveugle du peuple se tourne contre les juifs qu'une rumeur anonyme accuse de souiller les puits, de répandre la peste ?

« Toute une longue nuit la rage et le pillage ouvrirent les demeures juives, en jetèrent au vent les tapis, les ustensiles, les livres, la vaisselle et la verrerie. Le sang coulait, les passions les plus basses défiguraient le désespoir lui-même. »

L'on s'étonne, on refuse de comprendre comment les choses peuvent en arriver là. La lucidité du poète nous aide à voir clair : « Et pourtant tout cela d'abord, poursuit-il, était venu de l'humiliation contre l'injustice, de la sainte fureur de la patrie bafouée, de ce qu'il y avait dans ces hommes de dévouement et de pureté, de croyance aveugle en un dieu dont ils défendaient ici l'ultime forteresse... »

S'appelle-t-elle Anne ou Simha, cette petite fille qui n'avait pas l'âge de mourir ? Pourtant, rapporte le poème, « c'est alors que chez son père, Ribli Nahon ben Samuel, fut souillée et tuée à treize ans Simha dont le nom en hébreu signifie la joie ». L'adolescent fidèle au Medjnoûn, celui qui le suit et note ses chants, Zaïd, aimait la jeune fille de toute son âme. Pour Zaïd, il n'est désormais plus de joie. Seule, l'interminable plainte de celui qu'on a dépossédé de son amour.

★

« Tous les soirs dans Grenade  
Tous les soirs il meurt un enfant... »  
chantait Lorca, dans Grenade, où le vol inverse du temps fait passer des poètes d'aujourd'hui, Nazim Hikmet, Paul Eluard... Et le chant de Grenade revient mystérieusement comme un leit-motiv au « Rendez-vous des Étrangers » (2).

De très loin aussi dans le temps, voici monter l'amitié entre des hommes qui

# Dix sur disque



CHRONIQUE DES TRES BONS DISQUES, PAR BERNARD SANNIER-SALABERT.

LES Romanis aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Chant du Monde, référence LDX A 4.283). C'est, dans la très belle collection des reportages-images, dirigée et réalisée par PIC pour Chant du Monde, que va paraître les jours prochains, le microsillon consacré aux Romanis. La qualité sonore et l'authenticité de chaque enregistrement présenté est, comme toujours dans cette collection, le souci majeur des producteurs et, avec l'originalité des sujets traités, à l'origine de son succès.

Ce disque est un document unique : enregistré lors du rassemblement des gitans aux Saintes-Maries-de-la-Mer, les 24 et 25 mai 1963, il a été entièrement réalisé dans les rues, les places, les plages, et tous les décors naturels qui servent de contexte au prestigieux pèlerinage, qui perd peu à peu son véritable sens religieux et ethnique pour tourner à la foire, à l'entreprise touristique...

La Communauté Mondiale Gitane et l'Association des Gitans et Tsiganes de France ont cautionné ce disque et travaillé en étroit accord avec PIC et André Camp à sa réalisation.

Des familles, parmi les autres, les Ballardo, les Demeter, les Doerr et les Adel, ont bien voulu faire revivre les airs les plus typiques du folklore gitane : la marche des Man-ouches, la complainte du peuple Rom, la marche des Tsiganes de Hongrie... auxquels s'adjoignent quelques beaux exemples de musique instrumentale pour guitare : No-no-no, variations Man-ouches, des chants vibrants ou nostalgiques.

Le disque s'achève sur « Nous marchons tout joyeux », ce chant d'union des Tsiganes évangéliques, dont le succès, depuis quelques années, dépasse de loin le milieu gitane.

Illustrés de merveilleuses photographies de Pic et d'un très pertinent reportage d'André Camp, l'album s'achève sur une mise au point des problèmes sociaux des Gitans et Tsiganes de France, par Juan Fernandez, président de l'Association des Gitans et Tsiganes de France qui, en ce bref article éclaire ce difficile — et souvent méconnu — problème à la lumière de ses travaux personnels. C'est la première fois que le disque présente une revendication en faveur de l'antiracisme.

Bernard SANNIER-SALABERT.

## LOUIS MARTIN-CHAUFFIER à l'Institut

Nous avons appris avec plaisir l'élection de notre ami Louis MARTIN-CHAUFFIER, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Nous lui exprimons nos vives félicitations.

n'ont souci de race, ni de préjugé religieux. Personne ne sait d'où vient le Medjnoûn, le merveilleux chanteur. Zaïd, qui toujours le suivit, nul ne dira jamais s'il est Gitan, ou s'il fut volé par les Gitans dans son enfance. Zaïd aime Simha. Le père de la jeune fille avait appris l'écriture à Zaïd, avant qu'il aborde « le Fou ». Malade, ayant perdu la raison devant le malheur de son peuple, le Medjnoûn est recueilli dans une gitannerie où viendra le soigner un jeune médecin juif, qui comprend cette magie du miroir dans lequel on traverse le temps.

L'homme du Mardj, dans l'ancienne Grenade, chantait déjà :

« Nous avons inventé la rime et la musique aussi bien pour les autres que pour nous-mêmes »

Car nous partageons toute chose de plaisir et d'utilité

Avec celui qui vient pacifiquement s'asseoir sur notre terre chaude et fertile... »

Cet esprit d'accueil, cette solidarité venus du fond des temps, « le Fou d'Elsa » en nourrit ce grand rêve de l'avenir inséparable de son amour, sa force devant l'atrocité du malheur ou de la vérité, ce déchirement d'une désillusion si terrible qu'on n'en peut rien dire encore... Le courage de voir clair, de dire vrai, de chanter au delà du visible et de l'instant, anime d'un grand battement de cœur l'espérance commune.

Juliette DARLE.

(1) Editions Gallimard.  
(2) Roman d'Elsa Triolet, dans lequel reviennent souvent quelques vers d'un poème de Mikhaïl Svetlov.

# DIDEROT, combattant de la fraternité humaine

La vie de Diderot se confond avec la grande aventure de l'Encyclopédie. Ce ne fut pas seulement un ouvrage étonnant, ce fut encore un grand événement historique par le tumulte et les passions qu'il souleva.

Deux camps s'étaient formés. D'un côté les défenseurs de l'ordre établi ; de l'autre, les philosophes et leurs amis, promoteurs d'un nouvel humanisme.

Il semble que, de nos jours on oublie, on néglige un peu trop de parler de cette véritable « guerre de l'Encyclopédie », qui occupa une grande partie du XVIII<sup>e</sup> siècle et dont les combats préparèrent la grande bataille de 1789. Au Parlement, des orateurs fanatiques vitupéraient contre l'Encyclopédie, contre les philosophes. On pensait qu'il serait bien, pour l'exemple, d'en brûler au moins un ; le pire d'entre eux, le plus irrespectueux, le plus téméraire, le plus dangereux : Diderot.

Pour échapper au feu et à la corde, sans abandonner la tâche qu'il s'était fixée, Diderot devait rester prudent, ruser sans cesse, rester calme et courageux dans la tempête, travailler en secret, faire front au danger ou s'esquiver avec une pirouette selon les nécessités du moment.

D'ailleurs les souscripteurs de l'Encyclopédie, eux non plus ne se laissaient pas intimider. Aucun ne renonça, même sous les menaces. On cherchait fébrilement, à la parution de chaque nouveau volume, les articles les plus hardis qu'avaient écrits Diderot, d'Holbach, le chevalier de Jaucourt ou Voltaire.

## LES NEGRES ET LES JUIFS

Avec beaucoup de controverses et de remises en question, après un immense remue-ménage, l'effervescence philosophique, politique et sociale s'apaisa quelque peu. Un nouveau conformisme s'établit.

Les porteurs d'éteignoirs réapparurent, et s'activèrent contre l'Encyclopédie. On fit glisser ses grands et substantiels volumes vers la poussière et l'oubli. On laissa entendre qu'ils étaient devenus désuets, qu'ils étaient peu intéressants et d'ailleurs ennuyeux à mourir. Il était vraiment nécessaire de décourager la lecture d'un ouvrage qui restait si dangereux pour l'ordre public par des articles tels que celui-ci :

« **NEGRE** : les Européens font depuis quelques siècles commerce de ces nègres, qu'ils tirent de Guinée et d'autres côtes de l'Afrique pour contenir les colonies, qu'ils ont établies dans plusieurs endroits de l'Amérique et dans les îles Antilles. On tâche de justifier ce que ce commerce a d'odieux et contraire au droit naturel en disant que ces esclaves trouvent ordinairement le salut de leur âme dans la perte de leur liberté. »

Et ces lignes du fidèle chevalier de Jaucourt n'étaient pas moins contraires au maintien des préjugés traditionnels :

« **Quand on pense aux horreurs que les Juifs ont éprouvées depuis Jésus-Christ, au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains et à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les Etats chrétiens...** »

## AU CENTRE DE L'UNIVERS

Dans chaque article de l'Encyclopédie transparait son but principal : instruire, éclairer, rendre l'homme meilleur en lui donnant le sens de sa responsabilité envers l'humanité. Abordant une méditation sur l'intolérance, Diderot interpelle ses lecteurs : « **Hommes que j'aime, quels que soit vos sentiments...** » Il les conjure de descendre en eux-mêmes et de rejeter l'esprit d'intolérance qui rend les individus cruels et injustes, qui ne convient ni à un esprit droit, ni à un cœur généreux. Il faut d'abord raisonner, puis écarter de soi tout dogmatisme et, en toute franchise, toute lucidité refaire l'examen de nos idées, sans rien oublier, sans rien ménager, parce que : « **L'homme est le terme unique d'où il faut partir et auquel il faut tout ramener** », pré-



cisera-t-il dans son article « Encyclopédie ».

« **L'homme y sera introduit au centre comme il est dans l'Univers...** » « **L'homme du peuple et le savant auront toujours également à désirer et à s'instruire dans une Encyclopédie.** »

Pour certaines formes de pouvoir, entreprendre une action éducative sur une grande échelle, apparaît comme éminemment subversif. Toute la réaction se coalisa contre l'Encyclopédie, dont la diffusion aurait gravement menacé un appareil gouvernemental déjà chancelant et aurait augmenté les manifesta-

tions du mécontentement populaire. La misère était grande dans le pays, misère dont Diderot avait relevé le caractère désintégrant : « **Il y a peu d'âmes assez fermes que la misère n'abatte et n'avilisse à la longue. Le petit peuple est d'une stupidité incroyable. Je ne sais quel prestige lui ferme les yeux sur sa misère présente et sur une misère plus grande encore qui attend sa vieillesse...** »

De telles phrases ne sont-elles pas bien proches d'un appel à la révolte ? Et cette autre définition, encore, était propre à le renforcer : « **Journalier : ouvrier qui travaille de ses mains, et**

qu'on paie au jour la journée. Cette espèce d'homme formant la plus grande partie d'une nation, c'est son sort qu'un gouvernement doit avoir principalement en vue. Si le journalier est misérable, la nation est misérable. »

## UNE ŒUVRE ENCORE ACTUELLE

La guerre de l'Encyclopédie dura 25 ans. Diderot y sacrifia ses plus belles années. Pour l'achèvement de cette œuvre collective, il renonça à la tranquillité, à une immédiate gloire littéraire. Rien ne l'arrêta, rien ne le découragea. Même pas les abandons retentissants d'importants collaborateurs qui s'en allèrent par lâcheté ou par opportunisme. La rupture la plus tumultueuse — et la plus douloureuse pour Diderot — fut celle de Rousseau, dont l'aversion grandissante pour l'athéisme et le matérialisme de ses anciens amis, le fit se retourner contre eux et attaquer sans ménagement Diderot et d'Holbach.

Pour conduire à son terme une œuvre aussi vaste, dans des conditions aussi difficiles, ni le courage, ni le génie, ni une exceptionnelle érudition n'étaient des qualités suffisantes. Il fallait encore cette ténacité et surtout cet amour de l'humanité qui donnèrent leur marque à la vie et au caractère de Diderot.

Actuellement, des extraits de l'Encyclopédie sont réédités et une nouvelle publication complète est envisagée. On s'aperçoit que la plus grande partie des articles sont encore actuels, et que leur lecture est la meilleure introduction à l'étude du siècle des Lumières, de ce grand XVIII<sup>e</sup> siècle français encore si méconnu.

Hermine KALLUS.

★  
« **Hommes que j'aime, quels que soient vos sentiments...** »  
★

## Une brochure à lire et à conserver

« **L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté, le 20 novembre 1963, une « Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ».**

« **Il s'agit là d'un événement très important, un des plus considérables survenus dans l'activité des Nations Unies depuis la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, votée à Paris, le 10 décembre 1948.**

« **Aussi, le M.R.A.P. est-il bien inspiré de publier le nouveau texte, en le plaçant dans le cadre de l'ensemble des mesures déjà prises, où il s'insère...** »

Ainsi débute l'avant-propos écrit par le Président René Cassin pour la brochure que le M.R.A.P. vient d'éditer : « **LA COMMUNAUTÉ DES NATIONS CONTRE LE RACISME** ».

Cette brochure réunit l'ensemble des textes adoptés par l'O.N.U. et l'U.N.E.S.C.O., depuis leur création, sur le problème du racisme.

**C'EST UNE BROCHURE D'ACTUALITÉ** : l'Assemblée Générale de l'O.N.U., lors de sa prochaine session, dans quelques semaines, doit discuter d'une Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, fondée sur ces textes.

**C'EST UNE ARME POUR L'ACTION** : en annexe figure la Résolution finale de la XV<sup>e</sup> Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, montrant sous quelles formes et par quelles méthodes peuvent être appliquées, en France, les décisions et recommandations des Nations-Unies.

**Quiconque s'intéresse au combat antiraciste se doit de posséder et de consulter ces textes que le M.R.A.P. est seul, dans le monde, à avoir réunis.**

(L'exemplaire : 2 francs.)

## LA COMMUNAUTÉ DES NATIONS CONTRE LE RACISME

Avant-propos de René CASSIN

Membre et ancien Président de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies

Documents présentés par le Mouvement contre le Racisme l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

## Pour recevoir cette brochure...

Remplissez et envoyez le formulaire ci-dessous au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris (2<sup>e</sup>).

M .....

Adresse .....

• souhaite recevoir ..... exemplaire(s) de la brochure « La communauté des Nations contre le racisme ».

• vous adresse la somme de ..... (2 francs par brochure) en timbres poste, chèques bancaires, mandat-poste, chèque postal (au C.C.P. de « Droit et Liberté » : Paris 6670-98). (Rayer les mentions inutiles.)